48e ANNÉE. — N° 16,740			
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX			
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.			
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux			
ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32f.
Etranger..........	10 »	20f.	40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

JEUDI 2 MAI 1918
SAINT ATHANASE
SOLEIL: lever 5 h. 53; couch. 7 h. 6
LUNE: D. Q. le 3; nouv. le 10

Le Centenaire de Karl Marx

Le mauvais génie qui semble orienter vers les aventures le souci continuel d'agitation chez nos socialistes vient de leur souffler un étrange dessein : célébrer le 5 mai prochain le centenaire du « grand Allemand » Karl Marx, fondateur du socialisme dit scientifique... Quand on se rappelle ce qu'a fait, écrit et dit ce pontife du pangermanisme contre la race et le génie latins, contre la démocratie française, on demeure « stupide », au sens où l'entendait le vieux Corneille, devant cette aberration outrageante pour le patriotisme le plus large et le plus éclectique.

Car qui prétend-on célébrer ici ? Est-ce « le grand philosophe et l'économiste », comme d'aucuns l'assurent ? En ce cas il faut rappeler que ce « penseur » si dédaigneux des socialistes français ses précurseurs, qu'il traitait de rêveurs et d'illuminés candides, a emprunté ses idées aux autres. La « lutte des classes » fut quelque temps chère à nos révolutionnaires. La « loi d'airain » a été inspirée à Marx par les écrits de l'Anglais Ricardo, de Necker et de l'Allemand Lassalle. La théorie de « la plus-value du travail » est de source proudhonienne.

La valeur des thèses de Marx est aussi illusoire que leur originalité. Son socialisme prétendu scientifique a été démoli non pas seulement par des économistes bourgeois, mais par les socialistes allemands eux-mêmes, les Bernstein, les Werner Sombart, par les théoriciens indépendants chez nous, comme M. Georges Sorel, qui ont prouvé que les célèbres formules ne répondaient nullement à la logique des faits ni même à leur matérialité.

Est-ce le prophète, le chercheur d'avenir, le voyant que l'on croit devoir glorifier à cette heure ? Il reçoit de l'histoire un brutal démenti. La révolution « intégrale » devait se faire en Angleterre, avait-il vaticiné, et y produire tous ses effets heureux. Elle s'est déchaînée en Russie pour anéantir en quelques mois l'œuvre des siècles, et consommer par la trahison, le massacre et le pillage la ruine d'un peuple de près de deux cents millions d'âmes !

Voilà pour le point de vue historique, pour ainsi dire: Si nous étudions au point de vue latin l'œuvre de Karl Marx, nous voyons clairement qu'elle a été un instrument de conquête au profit de l'Allemagne. Pendant que le socialisme allemand se faisait partout et toujours, comme il le fait aujourd'hui, le complice du pangermanisme, il s'efforçait de propager chez les adversaires l'agitation sociale pour les désarmer plus sûrement à l'heure du conflit.

Nous avons là-dessus les aveux de Karl Marx. Une lettre de Vermesch, directeur du *Père Duchesne* en 1871, reproduit une conversation qu'il eut à Londres avec Karl Marx, et dans laquelle ce bourgeois rhénan appelait de ses vœux et saluait l'écrasement de la race latine par la race germanique. Dans une lettre à Engels, Karl Marx s'exprimait ainsi :

« ...Les Français ont besoin d'être rossés (*Die Franzosen brauchen Prügel*). Si les Prussiens sont victorieux, la centralisation du pouvoir de l'Etat sera utile à la centralisation de la classe ouvrière allemande. La prépondérance allemande, en outre, transportera le centre de gravité du mouvement ouvrier européen de France en Allemagne; et il suffit de comparer le mouvement dans les deux pays, depuis 1866 jusqu'à présent, pour voir que la classe ouvrière allemande est supérieure à la française tant au point de vue de la théorie qu'à celui de l'organisation. »

Karl Marx a proclamé hautement ses amours et ses haines : « Je suis antifrançais, a-t-il dit, mais je ne suis pas moins antianglais. » Si nos socialistes croient faire œuvre pie en acclamant le nom de cet « ancêtre » des barbares allemands, c'est qu'ils ont bu le philtre maléfique de l'oubli. La révolte de la France les éveille à la conscience du devoir présent.

Paul BERTHELOT.

N. B. — Cet article était écrit quand nous est parvenue l'information ci-dessous :

Pas de manifestation publique pour le Boche Karl Marx

Paris, 1er mai. — En raison des mouvements qui se manifestent dans l'opinion publique, les socialistes viennent de renoncer à donner à la commémoration du centenaire de Karl Marx le caractère d'une manifestation publique. La commission exécutive de la Fédération de la Seine, en raison des difficultés d'ordre pratique auxquelles elle allait se heurter (sic), a renoncé à la réunion générale qu'il avait été question d'organiser à cette occasion. Le centenaire sera célébré le 5 mai dans chacune des sections du parti en catimini. Un Manifeste, rédigé par MM. Bracke et J. Longuet, députés, rappellera le rôle de Karl Marx dans le mouvement socialiste moderne, notamment en ce qui concerne les problèmes internationaux posés par la guerre.

Le bombardement de Paris

Il a continué mercredi

Paris, 1er mai. — Le bombardement de la région parisienne par la pièce à longue portée a continué ce matin.

Il y a trois femmes légèrement blessées.

Le général Dubail visite les points de chute

Paris, 1er mai. — Aujourd'hui, le général Dubail, gouverneur militaire de Paris, a visité les divers points de la région parisienne plus particulièrement atteints par les derniers bombardements. Il s'est entretenu avec les autorités locales, et les a priées de vivement féliciter leurs administrés du calme et du sang-froid dont ils ont fait preuve.

Sur Mer

Le sous-marin "Prairial" coulé par abordage

Paris, 1er mai. — A la suite de l'abordage par un bâtiment de commerce, le sous-marin « Prairial » a été coulé. Des secours ont été immédiatement apportés, et une partie de l'équipage a pu être sauvée.

NOTA. — Le « Prairial », type définitif Laubeuf, jaugeait 450 tonneaux et mesurait 54 mètres de long. Il était armé de sept tubes lance-torpille, et faisait partie de la série du « Pluviôse », coulé avant la guerre.

La Lettre de Charles Ier

MM. Ribot et Painlevé devant la commission de la Chambre

Paris, 1er mai. — M. Ribot, prenant la présidence du conseil dans la dernière quinzaine de mars 1917, c'est le 31 mars 1917 que fut apportée à M. Poincaré par le prince Sixte la lettre de Charles Ier. Les représentants des gouvernements alliés se réunirent à Saint-Jean-de-Maurienne le 19 avril 1917. En outre, dans le courant de l'année, eurent lieu les conversations Armand et Revertera. Et, en septembre 1917, M. Painlevé succéda à M. Ribot.

Ce rappel des faits explique que la commission des affaires extérieures de la Chambre, après avoir été saisie du questionnaire dressé par sa sous-commission en vue des auditions des anciens présidents du conseil, dont les noms avaient été prononcés à propos de la lettre de Charles Ier et des allégations du comte Czernin, a entendu hier MM. Ribot et Painlevé.

Au cours de cette audition, M. Ribot a expliqué, avec documents à l'appui, qu'à l'époque où Charles Ier adressa la lettre que l'on sait au prince Sixte de Bourbon, aucune possibilité de négociations de paix ne pouvait être sérieusement envisagée. La moindre imprudence eût causé les plus graves conséquences.

M. Ribot a ajouté que s'il avait accepté les suggestions de l'empereur d'Autriche, il eût risqué de rompre toutes nos alliances et se fût certainement aliéné les amitiés de l'Italie. Ici l'ancien président du conseil a fourni à la commission des précisions fort intéressantes sur la Conférence interalliée qui eut lieu à Saint-Jean-de-Maurienne. M. Ribot a déclaré qu'en cette circonstance son attitude lui avait été dictée par patriotisme.

Les explications de M. Painlevé ont été non moins intéressantes et non moins catégoriques. L'ancien président du conseil a déclaré que le gouvernement français ne pouvait et ne devait pas lier conversation avec l'Autriche. L'empereur d'Autriche était peut-être de bonne foi, mais il était certain que l'Autriche ne pouvait faire aboutir par ses propres moyens les négociations qu'il proposait d'engager.

Dans les couloirs de la Chambre, après l'audition de MM. Ribot et Painlevé, les membres de la commission ont échangé leurs impressions. On était unanime à penser, conformément aux déclarations des deux anciens présidents du conseil, que même une tentative de conversation ne pouvait être possible et que les chefs de gouvernement qui avaient eu à connaître de ces propositions ne pouvaient y donner suite. Néanmoins, plusieurs membres de la commission estimaient qu'il eût été intéressant, avec plus d'habileté diplomatique, de savoir le but poursuivi par Charles Ier et les mobiles qui le faisaient agir. Peut-être eût-on, à cette heure-là, recueilli d'utiles indications.

La commission entendra vendredi M. Briand et M. Clemenceau, président du conseil des ministres.

L'assassin de François-Ferdinand meurt en prison

Bâle, 30 avril. — Gravid Principⁱ, le meurtrier de l'archiduc François-Ferdinand et de l'archiduchesse, est mort hier à la forteresse de Theresienstadt, de la tuberculose osseuse.

En Russie

Le Japon prêt à intervenir en Sibérie

Tokio, 30 avril. — Le baron Goto, ministre des affaires étrangères, annonce qu'il continuera à poursuivre la politique de son prédécesseur, le vicomte Motono, qui doit être interprétée comme signifiant que le Japon est prêt à intervenir en Sibérie. Toutefois, il doit non seulement avoir mandat des puissances, mais encore avoir absolument les mains libres.

MAXIMALISTES ET HONGROIS BATTUS PAR SEMENOFF

Pékin, 30 avril. — Le général Semanoff avait envoyé des armes à une communauté cosaque qui devait le rejoindre. Les maximalistes, l'ayant appris, ont envoyé 500 prisonniers hongrois armés pour empêcher les Cosaques de rejoindre Semenoff. Mais ce dernier a détaché un petit groupe le long de la voie ferrée, qui a tourné les Hongrois et infligé une défaite aux maximalistes. Ces derniers se sont retirés vers Chita en détruisant les ponts.

LES BLANCS OCCUPENT VIBORG

Stockholm, 30 avril. — Un télégramme du quartier général finlandais, à la date du 29 avril, dit : « Nous avons capturé l'ennemi relégué dans la partie occidentale de Sorvala et Tienhaata; 6,000 gardes rouges ont tenté de se frayer un passage à Fredrickshamm. Ils ont été repoussés avec de lourdres pertes. Cette victoire a brisé la dernière force de résistance de l'ennemi. »

LES PARTISANS DE KALEDINE CONTINUERAIENT LA LUTTE

Moscou, 19 avril (retardée). — Des détachements de partisans du général Kaledine ont pénétré le 17 avril dans Novo-Tcherkask. Le lendemain, les forces du Soviet ont pris l'offensive, et la ville est tombée de nouveau dans leurs mains.

N. B. — Il est probable qu'il s'agit ici de détachements appartenant à l'armée Korniloff, dont on a parlé ces jours-ci à plusieurs reprises. Quant à Kaledine, son suicide a été annoncé le 14 février dernier et confirmé depuis. Novo-Tcherkask est le chef-lieu du gouvernement des cosaques du même nom, dans le sud de la Russie, à 1,867 kilomètres de Pétrograd. C'est une ville de 70,000 habitants.

JOURNAL ANARCHISTE SUPPRIMÉ

Moscou, 23 avril (retardé). — Le journal quotidien anarchiste « Bourevestnik » vient d'être supprimé.

La paix germano-roumaine

LES NEGOCIATIONS REPRENNENT

Zurich, 1er mai. — Les pourparlers de paix avec la Roumanie ont recommencé officiellement dimanche après-midi. On croit, à Berlin, qu'ils pourront être menés à bonne fin en quelques jours.

En Espagne

Madrid, 30 avril. — Plusieurs journaux publient ce matin un télégramme de Saint-Sébastien annonçant l'arrestation dans cette ville d'un anarchiste hongrois qui y aurait séjourné, au cours de ces dernières semaines, dans le but, dit le télégramme, de commettre un attentat contre une haute personnalité qui s'y trouvait dernièrement. Le détenu serait un déserteur de l'armée autrichienne.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

Madrid, 30 avril. — On signale de terribles orages en Andalousie, dans la région de Jaen, ainsi que dans les provinces de Cordoue et d'Alicante. Ces orages, croit-on, sont causés par le tremblement de terre qui s'est produit à Grenade.

Le sismographe de l'observatoire des Jésuites à la Cortuja, n'a pas enregistré moins de vingt-huit oscillations terrestres entre avant-hier et hier. Il est possible que d'autres secousses soient encore ressenties, mais on a lieu de penser qu'elles seront de plus en plus faibles.

LA BATAILLE DE FRANCE

L'ÉCHEC ALLEMAND A SCHARPENBERG

Le succès de nos troupes à Locre

Les pertes ennemies sont énormes, confirme M. Clemenceau

Paris, 1er mai. — Après l'échec que les Allemands ont essuyé lundi, la bataille s'est au moins assoupie dans les Flandres. Cet échec a été terriblement sanglant. Le mur franco-anglo-belge n'a pas cédé, et les troupes allemandes, qui fonçaient tête baissée, s'y sont brisées. Si l'on en doutait, on n'aurait pour s'en convaincre qu'à constater l'embarras dans lequel se trouvent les journaux ennemis pour rendre compte de la bataille occidentale.

N'oublions pas qu'après la prise du Kemmel les Allemands ont jeté à travers le monde des radios triomphants proclamant avec emphase que la route de Dunkerque et de Calais leur était ouverte. Regardons les résultats !

Nous pouvons encore ajouter ceci. M. Clemenceau a dit :

« Maintenant, nous sommes d'aplomb ! Nos pertes ? minimes. Celles des Allemands ? énormes ! »

» — Mais, lui demanda-t-on, ce n'est pas une illusion ?

» — Non. Car il ne s'agit pas d'hommes abattus par le canon et par conséquent à distance, mais d'assaillants tués au fusil, à la grenade, à la mitrailleuse, et que poilus et tommies ont vus tomber, pour ainsi dire, à leurs pieds et dont le sort est certain. »

Ajoutons que d'après des évaluations sérieuses, les pertes allemandes atteindraient de 350,000 à 400,000 hommes. Le nombre de nos divisions engagées est faible.

Quant aux trois villes maritimes que les Allemands semblent plus particulièrement viser : Dunkerque, Calais et Boulogne, M. Clemenceau a la confiance la plus assurée qu'elles ne seront pas atteintes.

L'accord le plus complet sur la façon de conduire les opérations règne, sous la haute direction du général Foch, entre nos généraux et les généraux anglais. La vigilance de notre commandement eut, ces jours derniers, l'occasion de se manifester au cours de l'offensive des Flandres et a donné à tous l'impression que le généralissime a l'intention d'être obéi et sait prendre, dans l'intérêt de tous, les mesures les plus efficaces pour que tous les rouages de la formidable machine qui s'oppose aux efforts acharnés de l'armée allemande marchent normalement.

Les déclarations de M. Clemenceau, nettes et précises, ont produit une forte et excellente impression.

Importantes délibérations des alliés

Paris, 1er mai. — D'importantes conférences vont avoir lieu aujourd'hui et demain, auxquelles participeront les chefs des gouvernements anglais, italien et français, ainsi que les membres du conseil supérieur interallié, formé des représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et des Etats-Unis.

Plus "sammy", mais "buddy"

Front américain, 1er mai. — Quand toute l'Amérique essayait de trouver un nom pour le soldat américain qui correspondît à « poilu » et « tommy », un brillant écrivain américain a dit : « Laissez faire les garçons, ils trouveront un nom et ils n'auront besoin pour cela d'aucune aide. » Il avait raison. Les « boys » se sont trouvé un nom qui semble être devenu rapidement populaire dans les tranchées et les camps américains. Ce nom est « buddy ». Buddy est un mot bien connu dans l'ouest de l'Amérique : il signifie : camarade « copain » et vint, à l'origine, des plaines. Un soldat de l'ouest a dit : « Ce nom signifie que nous sommes copains. Voilà tout. Que nous sommes copains les uns avec les autres, copains avec les Français et les Britanniques. Que puis-je vous dire de plus ? »

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 30 avril (après-midi)

Dans l'après-midi et la soirée d'hier, des contre-attaques heureuses entreprises par les troupes françaises ont réussi à chasser l'ennemi de ce qui restait du terrain gagné par lui pendant la matinée aux environs de LOCRE. Un certain nombre de prisonniers a été fait. Le village reste aux mains de nos alliés.

Après l'échec infligé hier à l'ennemi, la nuit a été calme sur la partie nord du front.

Pendant la nuit, nous avons légèrement avancé nos lignes à l'est de VILLERS-BRETONNEUX.

Rien à signaler sur le reste du front.

Les deux artilleries se sont montrées actives dans certains secteurs.

Du 30 avril (soir)

Au cours d'une heureuse contre-attaque menée pendant la nuit dernière à LOCRE, les troupes françaises ont capturé 94 prisonniers.

A l'exception de quelques combats locaux dans différents points du front, il n'y a pas eu d'action d'infanterie pendant la journée.

Les derniers rapports confirment que les pertes de l'ennemi ont été très lourdes au cours de son attaque infructueuse d'hier.

Au SUD DE LA SOMME, nos patrouilles ont ramené quelques prisonniers.

En dehors de l'activité réciproque de l'artillerie, rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 30 avril (23 heures)

Au cours de la journée, bombardement violent de la région de HANGARD.

Dans le secteur de NOYON, une attaque allemande a donné lieu à un vif combat. Nos troupes ont rejeté l'ennemi des éléments avancés où il avait pris pied au premier abord et ont rétabli leur ligne.

Rencontre de patrouilles sur la rive gauche de l'OISE.

Rien à signaler sur le reste du front.

Du 1er mai (14 heures)

Actions d'artillerie assez violentes dans la région de VILLERS-BRETONNEUX et sur les deux rives de l'AVRE.

En LORRAINIE, nos patrouilles ont fait des prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

La Guerre aérienne

8 appareils boches descendus

Londres, 30 avril (officiel). — Le 29 avril, des reconnaissances à faible altitude furent de nouveau effectuées par nos aéros.

A l'est de Locre, les troupes ennemies ont offert de bons objectifs à nos pilotes, qui leur ont lancé deux cent soixante-quinze bombes et ont fait feu sur elles avec leurs mitrailleuses.

Sept appareils ennemis furent abattus en combat aérien et un autre par le feu de notre infanterie.

Deux de nos appareils ne sont pas rentrés.

Félicitations aux aviateurs britanniques

Londres, 1er mai. — Le comité parlementaire de l'aviation, réuni à la Chambre des communes, a décidé d'exprimer son admiration sans bornes pour l'œuvre accomplie par le Royal Air service, au cours des dernières batailles.

42 heures de bataille ou la défaite allemande de Scherpenberg

Front britannique, 1er mai. — La bataille livrée par les Allemands pour l'occupation des hauteurs situées à l'ouest du mont Kemmel peut se résumer comme suit :

5 h. 30 du matin : Les Anglais sont attaqués au sud vers le lac de Zillebeke. Leurs mitrailleuses balaient les vagues d'assaut.

6 heures : Les Français sont attaqués sans succès.

9 heures : Autre attaque repoussée par une division anglaise. Les Allemands préparent un troisième assaut.

10 heures : Les Français enlèvent le mont Scherpenberg, de 130 mètres, venant comme altitude après le mont Kemmel.

La 25e division anglaise repousse une nouvelle vague.

11 h. 30 : La bataille fait rage autour de Locre; l'ennemi arriva au croisement de routes dit le « coin de Hyde-Park », entre le mont Scherpenberg et la colline rouge. Instant critique.

Midi : Quatrième assaut sur la route qui circule entre le mont Kemmel et la Clytte. Repoussé par la 40e division britannique.

Midi 30 : Ligne française intacte devant le Scherpenberg. Les Anglais arrêtent l'ennemi qui cherchait à tourner la colline.

3 heures de l'après-midi : Le danger est passé. Les Français ont écrasé toutes les vagues d'assaut, aidés des 21e, 25e et 48e divisions anglaises.

5 heures : Bataille acharnée à Locre.

8 heures soir : Les Allemands reprennent Locre.

9 heures du matin : Les Allemands sont chassés de Hyde-Park par les Français jusqu'à 1,500 mètres à l'est du mont Scherpenberg.

11 heures du soir : Locre repris par les Français.

Minuit : Tranquillité relative. On ramasse les morts.

2 millions d'Allemands engagés

Front français, 1er mai. — Les Allemands possèdent encore un nombre respectable de divisions fraîches, disponibles pour un nouvel et puissant effort, quoiqu'ils aient jusqu'ici engagé environ 2 millions d'hommes.

Découragement des prisonniers allemands

Front britannique, 1er mai. — Les Français et les Anglais ont fait un grand nombre de prisonniers, moins cependant qu'on aurait pu l'escompter, étant donnée la grandeur de la lutte. Mais cela tient probablement à l'acharnement du corps à corps. Beaucoup de ces prisonniers manifestent un découragement considérable en présence de l'échec de la violente poussée de von Arnim et ils reconnaissent que la tâche imposée à l'armée allemande menace de faire perdre à leur pays tous ses hommes.

Ils avouent que le feu harcelant que nos canons à longue portée dirigent contre les routes cause de nombreuses pertes aux troupes et aux transports et ajoute considérablement aux difficultés du ravitaillement.

Le mur du général Plumer

Front britannique, 30 avril. — Au nord de Locre et du Kemmel, ou, pour mieux préciser, de la Clytte à l'étang de Zillebeke, c'est la plaine. Trois divisions britanniques citées au Communiqué défendaient le passage dont le forcement aurait conduit l'ennemi sur les derrières de l'armée française qui défendait les monts. Quatre fois ses vagues d'assaut se brisèrent hier contre le mur formé par les divisions britanniques.

Appuyées aux Français à leur droite, à Ypres sur leur gauche, renforcées à leur centre par la défense naturelle de l'étang de Dickebusch, les divisions britanniques du général Plumer infligèrent aux troupes de Sixt von Arnim un échec complet.

Les combats dans les ruines de Locre

Front britannique, 1er mai. — Pendant la bataille, Locre fut plusieurs fois repris par les Allemands; mais, à la fin, ces derniers se trouvèrent très franchement au delà de la lisière du village, du côté est. Le combat dans les ruines de Locre dégénéra souvent en luttes acharnées entre petits détachements, et, à un certain moment, les Allemands furent chassés grâce au courage et à la présence d'esprit d'un capitaine français, qui rassembla plusieurs des groupes épars et les lança dans une contre-attaque, dont il prit l'initiative. Les combats à la baïonnette furent nombreux. Une de nos brigades exécuta une magnifique charge à la baïonnette, juste au moment où l'ennemi fléchissait devant une fusillade continue qui lui fauchait ses soldats. Une courte déroute s'ensuivit dans ses rangs.

Brillantes contre-attaques françaises

Front britannique, 1er mai. — La contre-attaque française de lundi soir fut une affaire heureuse et très brillante. Non seulement les Français recouvrèrent, sur le versant méridional de Scherpenberg, le terrain qu'ils avaient été obligés d'abandonner dans la poussée des premières heures de la matinée, mais encore ils avancèrent leur ligne jusqu'à une profondeur de quinze cents mètres environ, à cheval sur la route de Dranoutre.

Ce fut le couronnement véritable, très approprié, d'une glorieuse journée. Nos alliés ne cessèrent pas un seul instant de combattre avec la plus grande valeur et un magnifique esprit d'initiative.

Une journée qui leur coûte cher

Londres, 30 avril. — L'attaque d'hier est le plus gros effort que les Allemands aient fait jusqu'à présent dans leur offensive de Flandre. De six heures du matin jusqu'à une heure tardive de l'après-midi, les artilleurs, mitrailleurs et fantassins, français et britanniques tuèrent des Allemands sans discontinuer. Le trait le plus satisfaisant de cette bataille, c'est que les alliés vainquirent l'ennemi avec des effectifs relativement peu considérables. On estime en général ici que la journée d'hier fut la plus désastreuse de toutes pour l'ennemi depuis le début de sa grande offensive.

Et on en tue « du Boche » !

Front britannique, 1er mai. — On peut dire que, de six heures du matin à une heure avancée de la soirée, dans l'assaut allemand contre le Scherpenberg, Anglais et Français n'eurent d'autre occupation que de tuer des Boches sans répit. Parfois, les vagues d'assaut écrasaient un instant de leur masse les lignes françaises, mais celles-ci, reformées aussitôt, rejetaient l'assaillant dans la fournaise ou plutôt dans le charnier. Ce qu'il y a d'étonnant dans cette phase de lutte, c'est que les alliés aient employé si peu d'hommes dans leur action défensive.

M. Clemenceau est satisfait

Paris, 1er mai. — M. Clemenceau, qui n'était pas venu à la Chambre depuis l'ouverture de la session des Conseils généraux, a fait, hier, une courte apparition dans les couloirs intérieurs. Immédiatement entouré par de nombreux députés, avides de connaître son impression sur la situation militaire, le président du conseil a répondu de très bonne grâce et avec sa netteté ordinaire aux questions qui lui étaient posées. On n'attend pas de nous que nous entrions ici dans le détail des déclarations qu'il a faites et dont la plupart sont d'ordre strictement confidentiel. Ce que nous pouvons dire, c'est l'impression générale qui s'en dégage, et cette impression est nettement satisfaisante.

L'effort américain

240,000 tonnes de navires construites en avril

Washington, 1er mai. — Le Shipping Board annonce que 240,000 tonnes de nouveaux navires ont été construites en avril, dont les deux tiers l'ont été dans la dernière quinzaine.

La rivalité de rapidité entre les chantiers navals

New-York, 1er mai. — Un autre record dans la compétition entre les chantiers navals a été battu. Les ouvriers d'un chantier de la rive de l'Atlantique ont commencé de poser la quille d'un nouveau vapeur dix minutes après que le vapeur terminé eut quitté les côtes. Le précédent record de vingt minutes était détenu par un chantier de la côte du Pacifique.

Un détachement de nos alpins acclamé à New-York

New-York, 1er mai. — Des scènes, qui rappellent celles qui marquèrent la mémorable visite du maréchal Joffre et de M. Viviani, se sont produites hier lorsque le piquet de chasseurs alpins envoyé de France fit son entrée solennelle à New-York. Une foule de plusieurs centaines de milliers de spectateurs, prévenus dès le matin par les journaux, s'écrasaient littéralement dans la cité et sur la place de Park-Row, près de l'hôtel de ville.

Des spectateurs étaient juchés sur tous les monuments; des serpentins étaient lancés du haut des « gratte-ciel », et quand les alpins apparurent encadrés dans un bataillon de fantassins américains, un enthousiasme délirant s'empara de la foule. Malgré les précautions prises par la police, les barrages furent emportés et les alpins durent littéralement s'ouvrir un chemin à travers la foule qui voulait les porter en triomphe.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, l'ordre fut rétabli et la présentation des troupes françaises au maire, M. Hylan, ne manqua pas de grandeur. Entouré d'officiers de la mission militaire française, le général X..., chef de cette mission, présenta les chasseurs alpins au maire. « Déjà, s'écria le général, le sol de France est rouge du sang généreux des soldats américains; mais nous ne pouvons faire aucune différence entre eux et nos enfants. Et à cette heure la bannière étoilée flotte côte à côte dans les plaines de Picardie avec les drapeaux français et anglais. A l'horizon nous pouvons déjà distinctement apercevoir une victoire complète, une paix durable pour le monde. »

Le maire répondit en exprimant la joie éprouvée par la cité de New-York voyant pour la première fois défiler dans ses rues quelques-uns de ces soldats français qui s'étaient immortalisés dans les combats pour la démocratie et la liberté. Les alpins, accompagnés de troupes américaines, défilèrent ensuite dans les principales avenues de la ville, accueillis partout avec enthousiasme.

L'affaire d'Ecquevilley

Paris, 1er mai. — Le capitaine Grébaut, commissaire-rapporteur du 6e conseil de guerre, a fait subir un interrogatoire à d'Ecquevilley, qui a répondu avec assez d'assurance aux questions qui lui ont été posées. Au cours des perquisitions faites au domicile du marquis, de nombreuses pièces ont été saisies et mises sous scellés. Le permis de communiquer a été refusé à l'une des sœurs du détenu.

On continue de procéder à des vérifications concernant les dires de l'inculpé. Des recherches ont été faites aussi quant au nom qu'il porte : C'est à la suite d'un jugement rectificatif, intervenu vers 1834, que ses ascendants furent autorisés à s'appeler d'Ecquevilley.

EN MÉSOPOTAMIE

BEAU SUCCÈS britannique

Londres, 1er mai (officiel). — Nos forces en plusieurs colonnes, dont l'organisation a nécessité une préparation longue et soignée, ont avancé vers le nord de Bagdad, le long de la principale route conduisant à Mossoul, vià Kifra et Kirkouk.

Le 27 avril, Kifra a été pris, et nous avons fait quarante prisonniers. Les Turcs, qui n'ont pas attendu notre attaque, se sont retirés rapidement vers Kirkouk. Mais notre cavalerie a surpris une des colonnes ennemies, et l'a chargée immédiatement, lui tuant plus de cent hommes et lui faisant cinq cent trente-huit prisonniers, en plus de la capture d'un important matériel de guerre.

Le 28 avril, notre cavalerie a forcé le passage de l'Aq-Sou à un point au sud-ouest de Touz-Khourmatli, et le même jour, le gros de nos forces a atteint les rives de cette rivière.

Le 29 avril, de bonne heure le matin, notre cavalerie a réussi à se porter à droite et à gauche des communications ennemies vers Taug, et bientôt après notre infanterie s'est avancée contre Touz-Khourmatli, et a été rapidement maîtresse de la ville, où trois cents prisonniers et cinq canons ont été capturés. Un autre canon et des transports que l'ennemi essayait de faire échapper par un chemin détourné sont tombés également entre nos mains.

La poursuite continue le long de la principale route vers le nord.

Kifri est à environ 200 kilomètres au nord-est de Bagdad et à 50 kilomètres de la frontière persane.

Touz-Khourmatli est à 50 kilomètres au nord-ouest de Kifri, sur la route des collines allant vers Kirkhourk.

Sur le Front italien

Les préparatifs d'offensive de l'Autriche

Rome, 30 avril. — Malgré le mauvais temps, les préparatifs autrichiens pour la grande offensive sur le front italien apparaissent toujours de plus en plus évidents. L'Autriche est en train de rassembler toutes ses forces pour cette entreprise décisive, car une victoire sur le front italien lui servirait en même temps à consolider sa grave situation intérieure et à la mettre en posture plus favorable envers son alliée l'Allemagne.

Une légion tchéco-slovaque en ligne

Rome, 30 avril. — On savait depuis quelque temps qu'une légion tchéco-slovaque était constituée en Italie. Mais jusqu'ici, il avait été interdit de l'annoncer. Cette légion, qui est composée de volontaires, parmi lesquels de nombreux Tchèques, se trouve dans la zone d'opérations.

Mort de l'« as » des « as » autrichiens

Amsterdam, 30 avril. — L'aviateur autrichien lieutenant von Hiller Shonaich, qui était considéré comme le plus habile pilote de l'armée austro-hongroise, a été tué sur le front italien. Il est tombé à l'intérieur des lignes autrichiennes.

Allocations aux familles des sous-officiers à solde mensuelle

Paris, 30 avril. — Le sous-secrétaire de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire concernant les règles suivant lesquelles les commissions devront examiner les demandes d'allocations militaires formulées par les familles à la suite des récentes dispositions adoptées par le Parlement au sujet des sous-officiers à solde mensuelle et assimilés.

En voici les paragraphes essentiels :

« Les Chambres ont nettement manifesté leur volonté d'améliorer la situation des militaires à solde mensuelle, sans diminuer en rien les droits de leurs familles à prétendre au bénéfice des allocations militaires.

» Les instructions nouvelles s'inspirent de cette considération. Elles disposent notamment que les familles, en dehors de la solde et de son relèvement temporaire de 540 fr. qui sont toujours acquis au militaire, sont assurées de bénéficier :

» A. Soit des indemnités pour charges de famille prévues par les lois des 31 décembre 1917 et 22 mars 1918 (150 fr. pour chacun des deux premiers enfants en dessous de seize ans à charge et 300 fr. pour chacun des suivants.) Ce régime sera celui des familles que les commissions ne déclareraient pas nécessiteuses.

» B. Soit du bénéfice des allocations militaires auxquelles viendront s'ajouter les indemnités pour charges de famille prévues par la loi du 30 décembre 1913 (200 fr. à partir du troisième enfant en dessous de seize ans en charge).

» Vous ne manquerez pas d'attirer tout spécialement l'attention des commissions d'appréciation sur la préoccupation à laquelle a obéi le Parlement et de leur recommander l'examen le plus bienveillant des demandes formées par les familles des sous-officiers à solde journalière, caporaux et soldats, quartiers-maîtres et matelots des équipages de la flotte, agriculteurs, propriétaires ou fermiers dont les terres subissent les conséquences funestes de l'absence du mobilisé, petits artisans, industriels, commerçants dont les ressources diminuent par suite du trouble apporté par l'état de guerre dans les conditions normales du travail et d'échange. »

Relèvement de l'allocation des petits retraités

Paris, 1er mai. — L'« Officiel » publie la loi modifiant celle du 18 octobre 1917 et relevant l'allocation temporaire accordée aux petits retraités de l'Etat. L'article unique est ainsi conçu :

Une allocation temporaire de 20 fr. par mois est accordée aux pensionnés de la marine de la guerre et des autres administrations de l'Etat, autres que ceux qui jouissent d'une retraite proportionnelle, lorsqu'ils sont :

1. Mariés ou ayant à leur charge un ou plusieurs enfants pour lesquels ils ne reçoivent aucun secours;

2. Veufs ou célibataires, s'ils ont plus de soixante ans ou si leurs forces physiques les rendent incapables de tenir un emploi ou de faire un travail pouvant leur procurer des ressources supplémentaires. Cette allocation, qui ne pourra en aucun cas se cumuler avec l'allocation militaire, s'ajoutera trimestriellement au montant de la pension de retraite touchée par les bénéficiaires, sans que le cumul de cette pension et de cette allocation puisse annuellement dépasser 1,800 fr. Les demandes de ces allocations seront instruites et jugées par les commissions instituées pour l'examen des demandes d'allocation militaire.

Bénéficient également de la présente loi, qui sera appliquée pendant la durée de la guerre et pendant les six mois qui suivront la cessation des hostilités :

1. Les militaires des armées de terre et de mer jouissant d'une gratification égale ou supérieure à une invalidité de 60 %.

2. Les inscrits maritimes.

EN ALLEMAGNE

Le Suffrage universel en Prusse

Bâle, 1er mai. — La question de la réforme électorale a provoqué hier un vif débat à la Chambre des députés de Prusse.

Le comte Spee, du centre, a présenté une motion d'ajournement de la réforme pendant la guerre.

Au nom du gouvernement, M Friedberg, représentant le ministre d'Etat, s'y est énergiquement opposé.

Des propos très vifs ont été échangés entre les socialistes et la droite, et, finalement, la motion Spee a été repoussée par 333 voix contre 60.

La discussion reprit ensuite, et le chancelier Hertling prit la parole. Il exprima l'espoir d'arriver à une entente pour faire aboutir le projet, et dit notamment :

« Un système mesurant les droits politiques d'après la richesse n'est plus possible aujourd'hui pour notre peuple. Il faut s'en tenir aux principes du droit électoral égal pour tous. » (Applaudissements.)

Le chancelier a fait ensuite cette grave déclaration :

« Peut-être, si nous refusons ce que nous pouvons donner aujourd'hui, devrons-nous le laisser prendre dans quelque temps avec des bouleversements profonds. La question est celle-ci : Voulez-vous maintenant faire un effort de conciliation qui permettra d'éviter de graves troubles et prendre des garanties nécessaires, ou voulez-vous prendre sur vous la responsabilité de faire surgir des troubles graves par un refus qui ne peut cependant pas vous assurer le résultat que vous désirez ? »

La suite de la discussion a été renvoyée.

DES STATUES POUR FAIRE DES CANONS

Bâle, 30 avril. — Le ministre de la guerre prussien a fait savoir aux conservateurs des musées et des monuments publics des divers Etats confédérés qu'il fallait se préparer, d'ici peu, à envoyer à la fonte toutes les statues et tous les monuments en bronze et en cuivre n'ayant pas une valeur artistique toute particulière.

Plusieurs conservateurs ont fait valoir que la quantité de métal ainsi recueillie serait minime, mais le ministre de la guerre a répondu que les cloches des églises ayant été enlevées partout où c'était possible, les besoins de l'armée en métal étaient tels que, malgré les approvisionnements encore existants, il était nécessaire d'utiliser ces ressources.

LES RESULTATS DE L'EMPRUNT

Bâle, 1er mai. — M. Hevenstein, président de la Banque d'empire allemande, a déclaré que les résultats actuels du huitième emprunt de guerre s'élèvent à 14,766,000,000 de marks, non compris les souscriptions des soldats en campagne.

A Travers la Presse

LA BATAILLE

Paris, 1er mai. — Il faut donc s'attendre à ce que d'un moment à l'autre l'offensive allemande se manifeste dans une nouvelle ampleur. Tel est le sentiment du commandant de Civrieux, du *Matin* :

Peut-être demain, constatant la vanité de leurs efforts vers Dunkerque, les Allemands se satisferont-ils de la réduction du saillant d'Ypres et entameront-ils la troisième phase de leur plan dans un choc central succédant aux poussées par les ailes. Des masses considérables sont toujours signalées entre Arras et Amiens.

LE BILAN DU HAUT COMMANDEMENT ALLEMAND

Il n'est pas possible, estime Bouchavesnes, de *Oui*, que l'armée allemande ne soit pas dans la voie de la désillusion et du doute en mesurant ces résultats :

Le 21 mars, la bataille commence sur le front de la Somme. Du 21 au 27, l'attaque progresse à pas de géants. L'ennemi entre à Montdidier, à 60 kilomètres de Saint-Quentin. Le front allié a craqué partout, écrit-on en Allemagne; c'est la guerre de mouvement.

Cependant la deuxième période commence. Du 28 au 31 mars et pendant les journées des 4 et 5 avril, les Allemands avancent péniblement d'une dizaine de kilomètres jusqu'à Moreuil, Hangard, Villers-Bretonneux, qui ne sont pas plus éloignés du front de départ que Montdidier. Puis c'est l'arrêt absolu, et pendant la dernière semaine d'avril des combats violents se livrent sur place. C'est à nouveau la guerre de position. Entre temps l'état-major allemand a ouvert, le 9, la bataille de la Lys; le 10, celle des Flandres. Ici encore, même allure générale de l'opération, mais les périodes sont beaucoup plus courtes. Le 13 avril, la progression atteint une profondeur de 16 kilomètres. Le 14 et le 15 avril, elle se ralentit sensiblement devant Béthune, Bailleul et Neuve-Eglise. Puis un long temps d'arrêt. Et enfin, au cours des huit derniers jours d'avril, une lutte pied à pied se poursuit sur le Kemmel et devant le Sherpenberg. Le Communiqué de cette nuit nous parle aussi d'une attaque devant Noyon pendant que le canon tonne à Hangard.

Cent quarante divisions ennemies ont paru sur le front de combat; un tiers y est venu deux fois; plus de deux millions de soldats allemands sont entrés dans la bataille. Combien y ont déjà péri, combien y resteront ? Après quarante jours, l'état-major allemand doit conquérir le terrain un mètre après l'autre; et chacun lui coûte un prix qu'il s'était d'avance refusé à payer. Qui sait si quelqu'un en Allemagne ne lui demandera pas des comptes ?

LE CENTENAIRE DU BOCHE KARL MARX

L'idée des socialistes qui osent vouloir célébrer le centenaire de Karl Marx continue de soulever de vives protestations. Dans la *Victoire*, M. Gustave Hervé écrit :

L'idée qu'a eue le comité directeur du parti socialiste français de célébrer le centenaire du socialiste allemand Karl Marx, à l'heure où les armées allemandes brûlent Reims et Amiens, n'est pas seulement une indécence, une faute politique, un défi au patriotisme de la nation.

C'est quelque chose de plus grave : c'est la preuve que les dirigeants du parti socialiste français n'ont rien compris à la grande tragédie qui ensanglante le monde depuis bientôt quatre ans, aux terribles leçons qu'elle comporte pour nous tous, et à la faillite éclatante qu'elle constitue pour toutes les doctrines et tous les dogmes du malfaiteur international que fut, avec les meilleures intentions et la plus grande érudition du monde, ce malheureux Karl Marx.

Les bolcheviks ont si bien appliqué les doctrines du maître qu'ils ont livré leur patrie à la botte prussienne en attendant qu'ils lui ramènent le régime tsariste.

Et maintenant, ô Albert Thomas, ô Marcel Sembat, ô Renaudel, allez en compagnie de Brizon et de Jean Longuet célébrer l'anniversaire de Karl Marx !

Suicide d'un interné allemand

Londres, 30 avril. — Interné depuis le mois de juillet 1917, dans l'île de Man, Frederich-Charles Brandauer, âgé de cinquante-six ans, le millionnaire manufacturier de plumes d'acier, vient de se suicider. La cause de son suicide serait la crainte d'être rapatrié.

Il s'est empoisonné au moyen d'une dose de veronal, qu'il avait pu se procurer.

Sa sœur est la femme du général allemand von Schorer.

FEUILLETON DE *LA PETITE GIRONDE* du 2 mai 1918

(33)

Jean La Mort

Par Charles MEROUVEL

DEUXIEME PARTIE

Frères d'armes

II

Retour

(Suite)

Pierre Lasson prit une plume et traça ces quelques lignes :

« Cher père,

» Si tu étais près de moi, je te consulterais.

» Tu as dû savoir ce qui s'est passé au tribunal révolutionnaire, ces jours derniers, et tu auras tressailli de colère.

» C'est trop d'attentats et d'abus !

» La mesure est comble.

» La Bretagne se lève.

» Je suis Breton... Je me lève avec mes camarades et mes amis.

» En partant, je t'embrasse tendrement.

» Nous nous reverrons, j'en ai la confiance et je sais que tu seras de cœur avec nous.

» Pierre LASSON. »

Il appela :

— Laurent !...

— Monsieur ?

— Ma valise, du linge, mon fusil et des munitions.

Jean de Trémazan demanda :

— Tu pars aussi ?

— Avec toi !

— Pierre !...

— Est-ce que je peux te laisser seul dans l'état où tu es !... Je ne serais pas un ami véritable... Nous partagerons les mêmes dangers. Ton sort sera le mien.

— Ton père ?...

— Il a l'âme d'un Breton et m'approuvera.

— Cependant.

— Tu veux dire qu'il était dans les idées nouvelles, que le mot de liberté l'enthousiasmait...

— C'est vrai.

— Les événements lui ont ouvert les yeux, enlevé ses illusions.

Pierre ajouta en haussant les épaules :

— D'ailleurs, en ces jours malheureux, que de familles même sont divisées.

Il déclara avec énergie :

— Je l'ai dit... Je pars ! Si tu as une mission à remplir, je t'aiderai... C'est le devoir d'un ami. Suis-je le tien ou non ?

Et s'adressant à son domestique :

— Tu remettras cette lettre à mon père au moment de son retour... à lui seul, tu entends ?

— Oui, monsieur.

— Et pas un mot à personne !

— Non, monsieur.

— Et si tu ne reviens pas ? objecta encore Jean de Trémazan.

— Tu me feras rapporter au cimetière, là, si tu peux...

Il étendit le bras dans la direction de l'église du village.

— Je désire reposer près des restes de ma pauvre mère qui m'aimait tant. Tu me le promets ?

— Je ne te le promets pas... Je te le jure, mais c'est un funèbre devoir que l'avenir nous épargnera...

— En route donc !

Onze heures sonnaient à la pendule de la chambre qu'ils allaient quitter pour se mettre en selle.

La nuit était sombre.

Pas de lune au ciel et pas d'étoiles.

Une brume épaisse enveloppait tout, arbres, maisons et champs.

Les nuages paraissaient raser le sol et aveuglaient les chevaux et les cavaliers.

— Mauvaise entrée en campagne, fit Jean de Trémazan. Les éléments sont contre nous. Tant pis. Si on nous attaque, nous nous défendrons... C'est la guerre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous trouverons plus d'amis que d'ennemis sur la route.

— Commande... Je te suis.

— Tu as tes pistolets ?

— Oui.

— J'ai les miens...

Pierre Lasson conclut gaîment :

— Si les brigands veulent nous arrêter, ils trouveront à qui parler.

En ce temps-là les jacobins traitaient les royalistes de brigands, les royalistes les payaient de la même monnaie.

On ne se ménageait ni d'un côté ni de l'autre.

C'était la lutte affreuse, à feu et à sang, le viol, l'incendie et le pillage, la guerre à mort !

Les chevaux des deux amis étaient excellents.

Certes, ils n'avaient pas la forme accomplie des chevaux anglais que les courses commençaient à mettre à la mode aux dernières années de la royauté expirante, mais c'étaient de vaillantes bêtes, dociles, solides et dures à la fatigue.

Pendant six heures d'horloge, elles trottèrent dans les ténèbres par des sentiers parfois difficiles et coupés de fondrières, sans se rebuter.

Les premières lueurs du jour les trouvèrent aux environs des bois de Lansac, aux deux tiers du chemin de Lamballe et de Vitré.

Jean de Trémazan respira.

Depuis deux heures il se croyait égaré et ne savait de quel côté se tourner.

Le clocher d'une église de village qu'il reconnut du premier coup d'œil lui arracha un soupir de soulagement.

C'était celui de la paroisse de Kéroual, près duquel se trouvait le manoir d'un des malheureux gendres des d'Achet.

Le comte de Kéroual et sa jeune femme, emmenés prisonniers à Paris par Sicard et ses acolytes, avaient été condamnés et exécutés, avec les d'Achet et les Balazé.

Toute une famille avait été abattue du même coup comme un vieil arbre jeté à terre par un bûcheron avec ses rameaux et les rejetons qui poussent à ses pieds.

Jean dit à son compagnon :

— Nous allons faire halte ici. Nous trouverons un abri chez un des métayers des Kéroual et nous pourrons nous reposer un instant avec nos chevaux.

Un voile de tristesse et de deuil semblait envelopper le pays.

Point de tintement des cloches sonnant l'angélus.

Quelques abois de chiens flairant le passage d'étrangers au village, des portes fermées, des chaumières dont les habitants évitaient de se montrer, un manoir qui paraissait mort comme ses jeunes maîtres, des arbres sans feuilles et des bois noyés dans la brume, c'était un spectacle à glacer les os d'un passant.

Les deux cavaliers entrèrent dans le petit parc qui entourait ce modeste logis, un manoir flanqué de quatre tourelles à ses angles, et accompagné de quelques groupes de grands et beaux arbres; ils tournèrent autour de la maison déserte et appelèrent.

Personne ne leur répondit.

Ils allèrent frapper à la porte de la métairie voisine.

Elle était abandonnée.

Les fermiers, compris dans les arrestations de Sicard et acquittés par les juges du tribunal révolutionnaire, n'étaient pas encore rendus à la liberté.

Les portes du château étaient ouvertes.

Ils attachèrent leurs montures à des anneaux de fer scellés dans le mur d'une écurie des communs et entrèrent.

La demeure des Kéroual était en désordre comme si elle eût été prise d'assaut.

La cuisine était remplie de débris de plats et de bouteilles cassées.

Tous les meubles de valeur avaient été enlevés, les armoires fouillées; les objets précieux bien connus de Jean de Trémazan avaient disparu.

Le pillage était complet.

En présence de cette dévastation, les deux amis sentaient leur indignation grandir et les idées de révolte s'enraciner dans leurs âmes.

— Allons-nous-en, ordonna Jean; nous en avons assez vu !...

Ils sortaient du vestibule, saccagé comme le reste, lorsqu'ils se trouvèrent face à face avec une vieille femme qui venait à leur rencontre et qui s'écria en les apercevant :

— Monsieur Jean !

— Tais-toi, ma pauvre Brigitte. Les temps sont durs... Pas de bruit. Le jour vient et on pourrait nous surprendre.

— Vous ici ! Je vous en supplie, donnez-moi des nouvelles !...

— Elles sont tristes.

— D'où venez-vous ?

— De Paris.

— Que s'est-il passé ?

— Des choses affreuses.

— Le comte ?...

— Mort.

— Et madame ?...

— Comme lui.

— Elle si bonne, si douce, si bienfaisante ! Vous les avez vus ?...

— Hélas !... Et je suis parti.

— Vos parents ?...

— Ils ont eu le même sort. Tous ceux que nous aimions tant ne sont plus...

La vieille femme se signa.

Son visage ravagé par les ans exprimait une sincère douleur.

Elle était de la race des serviteurs qui s'attachent à leurs maîtres, à la maison où ils ont vécu, dont ils ont mangé le pain pendant de longues années.

— Ton fils est chez lui ? demanda le comte.

— Oui.

— Viens avec nous. Nous serons plus en sûreté que dans ce logis qu'on doit surveiller...

Le fils de cette vieille femme, Thomas Plaudren, était un fermier de Kéroual. Sa terre se trouvait à peine à un quart de lieue du manoir, cachée au milieu des bois.

Les Plaudren étaient, de père en fils, au service des Kéroual, depuis plus de cent cinquante ans.

Et comme on dit à la campagne, c'est un bail.

Les Plaudren étaient dévoués aux Kéroual corps et âme.

La mort des maîtres devait être un deuil de famille pour les fermiers.

A l'arrivée des deux cavaliers, le Breton était occupé à aiguiser une faux épaisse et courte, emmanchée d'un pied de cormier d'une solidité à toute épreuve.

Comme sa mère, quand il aperçut les visiteurs, il courut à eux, les mains tendues, mit les chevaux à l'écurie et entraîna les maîtres dans la salle basse qui lui servait de cuisine et de dortoir.

Telles elles étaient alors, telles elles sont encore aujourd'hui; ces cuisines de la Bretagne, avec leurs plafonds à solives noircies par la fumée, leurs vastes cheminées à piliers de granit, les bancs de bois plantés sur quatre piquets et la table longue, aux deux côtés de laquelle maîtres et serviteurs s'asseyaient ensemble, le dressoir aux pots de terre cuite et aux vaisselles grossières, enfin avec les lits superposés, pareils à de vastes commodes à tiroirs, où la famille dormait comme les oiseaux dont les nids sont suspendus aux divers étages de l'arbre qui les abrite.

(A suivre.)

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

La Bande du "Bonnet Rouge" EN CONSEIL DE GUERRE

Le commissaire Dumas mis en cause

Deuxième audience

LES INTERROGATOIRES

Duval

Paris, 30 avril. — Les débats du « Bonnet Rouge » se poursuivent aujourd'hui dans la salle des assises, qui a vu juger tant de causes célèbres.

Le président reprend l'interrogatoire de Duval. Hier, Duval n'a parlé que sur le chef de commerce avec l'ennemi. Aujourd'hui, on va aborder la question d'intelligences avec l'ennemi.

Dès l'ouverture, le colonel Voyer précise les sommes reçues du banquier allemand Marx : au total, 905,000 fr., dont le change donne 998,735 fr.

L'accusé entre alors dans des explications très longues et fort confuses, qui ne paraissent guère de nature à convaincre les juges. Il indique que le banquier de Mannheim avait l'intention de constituer, à côté de la San-Stephano, ayant son siège en Suisse, un Syndicat en France. Et c'est pour la constitution éventuelle de ce Syndicat que Duval aurait reçu une somme de 312,000 francs. Marx désirait garder ces 312,000 fr. pour s'en servir au moment qu'il jugerait favorable. Ce moment lui parut se présenter en mai 1917. Duval lui rapporta la somme à cette époque.

Le président : « C'est vous qui le dites. »

Duval raconte maintenant comment un inconnu tenta de lui dérober sa serviette en chemin de fer, puis de cambrioler sa chambre à Berne. Pour lui, il n'y a aucun doute : ce mystérieux personnage agissait pour le comité de l' « Action française ».

D. : C'est à la suite de ce voyage que vous avez fait l'objet d'une interdiction de passeport ?

R. : Parfaitement. J'allai trouver Almereyda, dont je connaissais les rapports avec M. Malvy. Je lui demandai de me faire savoir pourquoi on m'interdisait de passer en Suisse. Il me répondit : « Ce sont les sous-ordres qui ont tout fait. Mais étant donnée la campagne de l' « Action Française », le ministre voudrait que vous ne demandiez pas de passeport. » Je m'inclinai, et c'est pour cela que j'allai en Suisse sans passeport (sic).

Le président : Ainsi, en pleine guerre, vous pensiez à constituer en France un Syndicat destiné à faire des opérations portant sur des intérêts turcs, sur des fonds destinés à rentrer en Turquie, pays en guerre avec la France.

Duval : Opération toute de surface destinée à faire temporiser les actionnaires, précaution toute éventuelle que nous n'avons pas eu à prendre.

Le président : Sur ces seules intentions, la justice a le droit de se montrer soupçonneuse.

Après de nouvelles explications verbeuses de Duval, la question d'argent est épuisée.

Duval, dont la verve est intarissable, reprend aussitôt ses abondantes explications : J'ai dit en fournissant ces rapports qu'il fallait faire la part du bluff allemand. Or, il se trouve que Marx n'avait pas bluffé. N'était-il pas plus utile de confronter le public français avec la réalité plutôt que de le maintenir dans de néfastes illusions, dans un optimisme béat ?

Le commissaire du gouvernement : Peut-être auriez-vous raison si vous n'aviez pas reçu d'argent de Marx. Mais vous avez reçu de l'argent de cet Allemand.

Duval, avec véhémence : Il est dérisoire de trouver qu'un Français a eu tort de signaler un danger à son pays ; il est odieux de l'accuser, par surcroît, de trahison pour le même motif !

Le commissaire du gouvernement : Quand on a reçu l'argent d'un Allemand, on n'a plus qualité pour transmettre des paroles tendancieuses de celui-ci sur la situation de son pays.

Le colonel : Passons maintenant à l'affaire du « Bonnet Rouge ». (Rires). Vous y êtes entré à la fois comme bailleur de fonds et comme administrateur.

R. : J'y ai mis 200,000 francs. Le « Bonnet Rouge » avait été fondé en 1913 avec pour programme politique : la paix, le moyen pour assurer la paix, etc. On ne m'attendait donc pas en 1916 pour préconiser la paix.

Duval expose avec son abondance ordinaire son rôle au « Bonnet Rouge », défend la politique de ce journal et ses articles signés Monsieur Badin.

Le président : Vous n'avez pas toujours obéi aux instructions de la censure. Sur 1,076 articles échoppés, vous en avez fait passer 819. De plus, pour les autres, vous ne manquiez jamais de les adresser sous pli fermé à vos abonnés.

Duval invoque l'autorité des membres du Parlement qui apportèrent leur collaboration au « Bonnet Rouge ». Il estime qu'aucun des articles publiés par le « Bonnet Rouge » n'est subversif.

Le commissaire du gouvernement : Le conseil de guerre à qui je soumettrai les textes en décidera.

Duval parle depuis plus de deux heures et demie sans arrêt. Aucune question ne le prend sans réponse, bonne ou mauvaise. Le colonel l'interrompt pour suspendre l'audience.

A la reprise de l'audience, Duval s'explique sur les autres publications qu'il subventionna : « Les Nations autour de l'Ecole », la « Tranchée Républicaine ». Duval s'occupa de la location des locaux et de l'installation de ces journaux en revues.

« Je crois bien, signale Duval, que le chef de M. Loucheur, M. Parsons, versa 6,000 fr. à la « Tranchée Républicaine ».

L'interrogatoire de Duval prend fin sur des considérations relatives à la partie administrative des publications, dont aucune, d'après lui, ne pouvait prêter à des critiques au point de vue de la défense nationale.

MARION

Le président procède à l'interrogatoire de Marion, qui répond plus lentement que son co-inculpé. Il s'appuie des deux mains sur la barre du box des accusés.

Le colonel : Vous avez accompagné Duval en Suisse en juillet 1915, où vous vous êtes rencontré avec MM. Poncet et Jaccoud. C'était à Genève, n'est-ce pas ?

R. : Parfaitement.

D. : Voulez-vous nous dire dans quelles conditions s'effectua ce voyage ?

R. : Je suis depuis longtemps l'ami de Duval. Il était fort souffrant. Sur ses instances et sur celles de sa femme, je consentis à l'accompagner à Genève pour le secourir au cas où un accident lui arriverait. Il souffrait d'une phlébite et l'on pouvait redouter une embolie. Ce serait à refaire que je le referais. Arrivé à Genève, on descendit à l'hôtel International, où Duval avait l'habitude de s'arrêter lorsqu'il allait en Suisse. Dans la matinée de notre arrivée, Duval sortit tandis que je me reposais à l'hôtel. Vers midi, Duval vint me chercher pour déjeuner. Le banquier Marx me dit : « Duval sera des nôtres avec le notaire Poncet. J'avoue que le fait que Marx était Allemand me fit hésiter à participer à ce déjeuner. Mais le notaire Poncet, francophile très ardent, devant en "tre, mes scrupules tombèrent.

D. : Parla-t-on de la guerre au cours de ce déjeuner ?

R. : Oh ! pas du tout. Au contraire, Duval m'avait expressément recommandé de bien éviter de parler de la guerre.

Le lieutenant Mornet : Je vous poursuis pour avoir prêté aide et assistance à Duval, qui sans votre aide n'aurait pas effectué ce voyage.

M. DUMAS SUR LA SELLETTE

Marion déclare ensuite qu'au moment où il demandait un passeport pour la Suisse à M. Dumas, à la Préfecture de police, celui-ci lui demanda :

— Y a-t-il des Allemands dans cette Société ?

Le lieutenant Mornet : Je prie le greffier de prendre note des déclarations que vient de faire l'inculpé. M. Dumas sera entendu, et s'il est démontré que les choses se sont passées telle que vient de le dire Marion, M. Dumas aura à répondre du fait d'avoir délivré un passeport dans de telles circonstances.

Marion : J'allais vous demander moi-même de prendre acte de la chose, car je suis très surpris que M. Leymarie soit inculpé, alors que M. Dumas ne l'est pas.

Le lieutenant Mornet : S'il est établi que Dumas a agi comme vous le prétendez, il viendra rejoindre ici Leymarie.

Marion : Le préfet de police devra alors y venir aussi, car c'est avec l'autorisation du préfet que le passeport m'a été délivré.

Le lieutenant Mornet : Il sera entendu, puisque vous l'avez fait citer.

Marion : Parfaitement. Il n'en reste pas moins qu'à la préfecture de police on m'a donné des assurances qui se trouvent aujourd'hui démenties de l'autre côté du boulevard.

Le lieutenant Mornet : C'est que l'on ne pense pas de même sur un sujet des deux côtés du boulevard.

Me Gauniche se lève et proteste en tout cas contre l'inculpation de complicité de commerce avec l'ennemi dirigée contre son client, qui n'a pas assisté à l'assemblée générale de San-Stephano.

Marion : Pourquoi la préfecture de police ne m'a-t-elle pas signalé que j'allais commettre un délit en accompagnant dans un voyage en Suisse mon ami Duval, qui était à ce moment sérieusement malade ?

Le **commissaire du gouvernement** : Ce n'est pas la seule inculpation qui est retenue contre vous.

R. : Ah oui ! Il y a les documents « tapés » par ma dactylographe, les fameux documents de l'armée d'Orient. Nous y reviendrons !

On arrive au rôle joué par Marion au « Bonnet Rouge ».

— Je ne me suis jamais occupé de l'orientation politique du journal, dit **Marion**.

Marion s'arrête au milieu de ses explications. Il souffre d'une phlébite et ne peut continuer à rester debout. Le président l'autorise à s'asseoir. L'interrogatoire reprend sur l'incident dont Marion fut le témoin en septembre 1916, dans le bureau d'Almereyda. Landau arriva très ému, annonçant : « Le président (M. Caillaux) demande ce que c'est que ce Duval qui va en Suisse pour rencontrer Marx, de Mannheim, etc. » Marion refait le récit qui figure dans sa déposition.

Landau rectifie légèrement ces déclarations.

Marion, sur une question du commissaire du gouvernement, affirme qu'il n'a jamais su que Duval avait versé 200,000 fr. au « Bonnet Rouge ».

L'audience est suspendue à six heures et renvoyée à demain une heure.

Tirage de la loterie de l'armée d'Afrique et des troupes coloniales

Paris, 30 avril. — Le numéro **7,975** (série 351), sorti premier, gagne 5,000 francs de rente.

Les numéros **4,988** (série 296) et **19,779** (série 119) gagnent chacun 1,000 francs de rente.

Les dix numéros suivants sont remboursés par 100 fr. de rente :

Série 125,	9,885. —	Série 120,	14,509.
Série 297,	3,942. —	Série 135,	1,969.
Série 313,	17,785. —	Série 254,	19,582.
Série 356,	13,851. —	Série 316,	2,036.
Série 258,	7,251. —	Série 2,	74.

Les vingt suivants sont remboursés par 50 fr. de rente :

Série 368,	9,526. —	Série 333,	19,300.
Série 133,	6,309. —	Série 195,	5,565.
Série 341,	16,359. —	Série 139,	2,164.
Série 96,	2,242. —	Série 149,	16,105.
Série 73,	17,360. —	Série 262,	19,638.
Série 336,	13,462. —	Série 127,	4,868.
Série 274,	16,521. —	Série 11,	7,090.
Série 171,	7,750. —	Série 66,	3,169.
Série 71,	16,738. —	Série 350,	12,404.
Série 366,	2,217. —	Série 303,	362.

Les quarante numéros suivants sont remboursés par 25 fr. de rente :

Série 61,	5,768. —	Série 75,	5,938.
Série 164,	12,587. —	Série 331,	2,656.
Série 191,	11,625. —	Série 51,	2,620.
Série 116,	997. —	Série 36,	17,914.
Série 59,	16,745. —	Série 153,	14,756.
Série 197,	2,199. —	Série 169,	7,416.
Série 370,	3,317. —	Série 74,	1,558.
Série 125,	17,611. —	Série 383,	19,838.
Série 271,	11,655. —	Série 115,	2,744.
Série 67,	1,780. —	Série 147,	3,339.
Série 164,	14,158. —	Série 176,	4,437.
Série 301,	4,856. —	Série 301,	10,973.
Série 260,	4,563. —	Série 1,	14,175.
Série 102,	8,351. —	Série 29,	13,284.
Série 110,	6,592. —	Série 142,	16,326.
Série 74,	6,939. —	Série 95,	13,947.
Série 339,	6,833. —	Série 8,	3,294.
Série 366,	4,830. —	Série 198,	15,051.
Série 108,	2,660. —	Série 297,	14,766.
Série 76,	12,582. —	Série 69,	19,786.

1,000 lots remboursables par 5 fr. de rente.

BORDEAUX

1
Il y a un an

2 MAI 1917

La mission française aux Etats-Unis est reçue par le Sénat. — Le Sénat américain vote le service obligatoire. — Le gouvernement des Etats-Unis déclare être prêt à envoyer un corps expéditionnaire en Europe.

Le gouvernement allemand adresse des excuses à la République Argentine pour le torpillage du « Monte-Protegido ».

A l'Hôtel de Ville

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira en séance publique à l'hôtel de ville vendredi prochain 3 mai, à cinq heures du soir.

Commissions

Les commissions réunies du Conseil municipal ont examiné mardi soir de très nombreuses affaires qui seront portées, pour solution définitive, à l'ordre du jour de la séance publique de vendredi prochain.

Parmi les questions discutées mardi, nous nous bornerons à signaler les suivantes :

Substitution de la traction automobile à la traction animale pour le service des ambulances urbaines.

Augmentation de l'indemnité pour cherté de vie accordée au personnel municipal en prenant pour base l'allocation attribuée pour le même objet par le gouvernement aux fonctionnaires de l'Etat.

Conclusion de l'accord avec le service de santé pour la remise en état du groupe scolaire Nansouty restitué à l'enseignement.

Mise en vente publique du domaine dit « des Anguilles » acquis par la Ville au mois de février 1906 en vue de l'exécution de travaux — abandonnés comme on le sait par la municipalité actuelle — de captation et d'amenée des eaux souterraines à Bordeaux. Ce domaine, à la suite des semis qui y ont été effectués, a, paraît-il, pris une importante plus-value.

Les Importations aux Etats-Unis

Le gouvernement des Etats-Unis, à l'appui de son décret du 14 février 1918, qui contrôle et limite les importations aux Etats-Unis en les soumettant à un système de licences, vient de placer sous ce même contrôle les marchandises figurant sur les listes numéros 1 et 2 des « Restricted Articles » (listes à consulter au consulat des Etats-Unis), ne faisant que transiter en Amérique, et celles faisant l'objet d'admissions temporaires.

Cette mesure est très logique, et l'on pouvait attendre que nos alliés, se restreignant eux-mêmes, restreindraient le commerce en transit qui occupe une grande superficie sur les quais américains et qui, par son encombrement, gêne l'expédition des navires transportant du ravitaillement pour ceux qui combattent pour la cause commune.

« Droit et Liberté »

Sous les auspices de la Société « Droit et Liberté », ligue républicaine de défense nationale et d'union sacrée, dont il est le secrétaire, M. Carlos Larronde a fait mardi, dans l'amphithéâtre de la rue Saint-Sernin, la conférence annoncée sur : *Paris, ville du front.* Paris ville du front, c'est le Paris de guerre, avec son âme ardente et son esprit ailé, que M. Larronde appelle ainsi. Il l'a évoqué dans le passé douloureux, aux « heures déchirées » de l'Année Terrible, glorifié par la poésie vengeresse de Victor Hugo...

Et il l'a décrit, dépeint et commenté pendant les jours tout récents où Paris sait subir les outrages de la barbarie boche d'un cœur confiant, spirituel, tendre et fort.

Analysant l'effort successif des tauben, des zeppelins, des gothas, enfin du supercanon, M. Larronde en a rappelé les tristesses, certes, mais si vaillamment supportées par le peuple parisien, dont la belle humeur s'atteste par vingt anecdotes typiques !

Ce Paris sous les bombes, il a pris des aspects nouveaux que le conférencier a notés avec précision et fantaisie à la fois, en des tableautins vivants, éclairés de confidences, de mots et de souvenirs.

L'effet de terreur espéré par les Boches n'a pas été atteint. La faillite du barbare ici est éclatante. Et en vers personnels, M. Larronde flétrit l'infamie germanique.

Il termine en protestant contre les récits des pessimistes qui, fuyant Paris, colportent en province des impressions défaitistes. Les vrais Parisiens, dit-il, sont ceux qui acceptent avec le sourire la vie nouvelle qui leur est faite en attendant l'aurore de la victoire.

Dans une chaude péroraison, M. Larronde rend hommage à nos vaillants soldats et salue les représailles des réparations et les sanctions de demain.

La causerie documentée, solide et légère, colorée et poétique de M. Carlos Larronde a été chaudement applaudie. M. Ch. Ramarony, qui présidait, avait rappelé au début le programme de « Droit et Liberté », ligue d'union sacrée, de solidarité morale et de confiance mutuelle sur le terrain constitutionnel. Il a clos la séance en remerciant et en félicitant le conférencier au nom de tous.

Dépôt de remonte de Mérignac

Le chef d'escadrons commandant le dépôt de remonte de Mérignac a l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il achètera désormais non seulement des mulets de bât de 1 m. 47 à 1 m. 52, mais encore des mulets de trait léger de 1 m. 52 à 1 m. 55, s'ils pèsent 420 kilos au moins, et de taille supérieure à 1 m. 55, s'ils pèsent 450 kilos au moins.

Il insiste encore sur l'obligation morale que la guerre impose à tous les détenteurs de chevaux et de mulets de présenter en grand nombre aux séances d'achat du mois de mai leurs animaux répondant aux conditions spécifiées sur les affiches.

Les Produits résineux

Le Syndicat du commerce et de l'industrie des produits résineux s'est réuni en assemblée générale le 29 avril au siège du Syndicat, à la Bourse de Bordeaux, sous la présidence de M. Maydieu.

Après approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 février, M. le Président prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

» Permettez-moi d'adresser notre première pensée à tous nos soldats, en particulier à notre secrétaire adjoint, Marc Rohée, parti dès les premiers jours de la mobilisation, et aux fils de la plupart d'entre nous qui sont aux armées.

» Admirant leur courageuse endurance, et souhaitant que la victoire finale nous permette de les revoir bientôt définitivement parmi nous, je suis certain d'être l'interprète de tous en leur adressant l'assurance de notre vive sympathie et de notre reconnaissance.

» Lorsque les convocations vous ont été envoyées, je craignais, Messieurs, que nous ne soyions encore aujourd'hui dans l'incertitude au sujet des intentions de M. le Ministre de l'armement pour les quantités et les prix des marchandises que nous devions réserver à l'Etat. Heureusement, il n'en est rien.

» J'ai été informé vendredi soir qu'il y avait lieu de prévoir pour la campagne de produits résineux 1918-1919 un contingent de 75 % environ d'essence de térébenthine, de 65 % environ de produits secs, à réserver pour les besoins de l'armement et des divers services de guerre français et alliés.

» Ces pourcentages peuvent être considérés comme fermes pour les quantités de gemmes reçues dans les usines avant le 30 juin 1918.

» Les intéressés auront à adresser au détachement des produits résineux 103, cours d'Alsace-et-Lorraine, à Bordeaux, leurs offres de prix de cession pour chaque produit avant le 3 mai courant.

» Ces prix ne pourront être retenus pour marché de gré à gré que jusqu'à concurrence des maxima ci-après : 150 fr. pour l'essence, 70 fr. pour les colophanes N minimum, 65 fr. pour le brai F minimum, le tout les 100 kilos net, rendus sur wagon gare départ, ou 153 fr. pour l'essence, 72 fr. pour les colophanes, 67 fr. pour les brais, le tout les 100 kilos net, rendus dans les entrepôts de Bordeaux.

» M. le commandant Béatrix, chef du détachement de l'inspection des Forges, à Bordeaux, a avisé du reste tout de suite directement tous les intéressés.

» Tous les fabricants de produits résineux ont donc été prévenus à temps pour établir leur prix des gemmes.

» La décision de M. le Ministre de l'armement est conforme aux vœux que nous avons émis dans la dernière assemblée générale du 4 février, et nous ne pouvons que souhaiter que l'enlèvement et le paiement du contingent retenu par l'Etat soient effectués à la satisfaction de tous.

» Il nous reste à espérer que, surtout pour les produits secs, l'exportation sera autorisée dans une certaine mesure, de façon à nous permettre l'écoulement d'une partie des anciens stocks.

» En attendant, nous faisons appel au patriotisme de tous les fabricants pour qu'ils facilitent la tâche du détachement des produits résineux à Bordeaux, en répondant au plus tôt et aux meilleures conditions possibles aux propositions de marchés de gré à gré qui leur ont été adressées. »

Après lectures des rapports du secrétaire général et du trésorier, qui sont approuvés, il a été procédé au vote pour l'élection de quatre membres de la Chambre syndicale, en remplacement du tiers sortant.

MM. Navarre, Pau, Salomon et de Saint-Louvent ont été élus et réélus.

A l'issue de l'assemblée générale, les fabricants de produits résineux de la Gironde et des Landes, après avoir eu connaissance des prix imposés par l'Etat pour les produits fabriqués, prix qui sont inférieurs de 5 fr. par 100 kilos pour les produits secs à ceux qui avaient été indiqués lorsqu'on parlait du prix de 65 centimes pour la taxation générale de la gemme, estiment que le cours actuel de la gemme devrait être établi à 67 centimes le litre pour la première amasse.

Retour de mission

A bord d'un paquebot venu récemment de l'Amérique du Sud sont arrivés plusieurs passagers, parmi lesquels M. le lieutenant Henri Abcynski, retour de mission au Brésil, qui se rend à Paris.

Mais quelqu'un troubla la fête

Notre très actif chef de la Sûreté, M. Farfals, surveillait depuis un certain temps un établissement situé rue Porte-Dijeaux, qu'il savait fréquenté par une clientèle de fêtards après l'heure légale.

Mardi soir, le magistrat, accompagné de l'adjudant Régis et de la patrouille militaire, opéra, vers minuit, une descente dans la maison suspecte. Il pénétra jusque dans la cave, où il trouva une nombreuse et joyeuse assistance, 90 personnes environ (Français et étrangers, 21 femmes), qui, tout en consommant, écoutaient un individu jouant du piano.

La visite inopinée de M. Farfals produisit un certain effet. Le magistrat, très courtoisement, invita ces dames à venir s'expliquer à la Permanence; deux militaires furent remis aux bons soins de la patrouille.

Quant à la tenancière de l'établissement, qui a été immédiatement évacué, elle s'est vu dresser procès-verbal.

La Mort du gardien Coutures

TUÉ PAR MEPRISE

De l'enquête poursuivie par M. Lamarque, commissaire aux délégations municipales de service à la Permanence dans la nuit de lundi à mardi, les faits concernant la mort du garde Pierre Coutures, se révèlent comme suit :

Quai de Brazza, des alliés occupent les établissements Aucanne, qui sont attenants à la grande exploitation de Saint-Gobain, séparée des premiers par une simple clôture de la Gironde. Or, un garde de nuit des Etablissements de Saint-Gobain fait régulièrement six rondes, passant fréquemment près de la dite barrière.

Du côté des établissements Aucanne, où se trouvent des hangars remplis de marchandises, plusieurs sentinelles se tiennent nuit et jour.

Jusqu'ici, aucun fait regrettable ne s'était produit; mais mardi matin, vers deux heures un quart, des bruits suspects furent entendus par une des sentinelles, qui semblaient produits par des roulements de charrettes sous des hangars. On fit des recherches, mais l'obscurité était complète, et l'on ne découvrit rien.

Trois quarts d'heure plus tard, une sentinelle placée entre deux hangars vit un homme venant des établissements mitoyens; elle lui cria : « Halte ! Qui vive ! » L'homme, qui n'était autre que le gardien Coutures, aurait alors rebroussé chemin.

La sentinelle, croyant sans doute avoir affaire à un cambrioleur, fit feu, sans l'atteindre. Elle tira une deuxième fois; le gardien, blessé, tomba à trente mètres environ du soldat, à côté d'une lampe électrique d'une puissance de mille bougies, dont la lueur s'étendait sur un grand rayon.

Comment, sous cette lumière intense, la sentinelle n'a-t-elle pas reconnu le garde de nuit ? On l'ignore.

D'autre part, l'enquête a établi qu'une clôture séparant les Etablissements Saint-Gobain des entrepôts de bois alliés avait été à plusieurs reprises démoli par des soldats alliés, dans le but d'éviter de passer par le corps de garde, et pouvoir ainsi sortir plus facilement. Le gardien en avait informé son directeur, qui lui-même en avait référé à qui de droit.

Quoi qu'il en soit, le malheureux gardien a été victime de son devoir, dont il était esclave.

M. Coutures fut relevé mourant. Pendant son transport à la Permanence par une ambulance alliée, il expirait.

Son cadavre fut alors transporté à la Morgue, où M. le médecin légiste dut faire l'autopsie.

Mercredi matin, à sept heures, M. Salesses, médecin légiste, a pratiqué l'autopsie du malheureux garde Pierre Coutures.

Le corps a été ensuite rendu à la famille éplorée.

Le faux sergent

Il y a trois mois, on pouvait voir aux abords extérieurs de la gare du Midi un militaire du grade de sergent, de l'armée coloniale, portant la fourragère, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, revolver en sautoir, monter la faction. Nul ne s'en était ému, car Fernand L..., vingt-trois ans, quand on l'interrogeait, avait réponse à tout. Sur ces entrefaites, la gendarmerie de Caudéran était avisée discrètement que cet individu avait une chambre dans cette commune, où il vivait en compagnie d'une amie. L'enquête apprit qu'il était déserteur depuis plus de huit mois du 224e régiment.

Informé sans doute des recherches dont il faisait l'objet, Fernand L... cessa soudain de paraître tant à la gare qu'à Caudéran. Or, mardi soir, en gare Saint-Jean, à l'arrivée d'un train de permissionnaires, le hasard voulut qu'un des gendarmes qui avaient été chargés de retrouver le déserteur le reconnût. Il l'interpella. Fernand L... exhiba un billet de transport en règle. Mais, questionné sur son identité, il se troubla et voulut s'enfuir. Il ne put mettre son projet à exécution, car déjà le gendarme, assisté de deux militaires, l'empoignait et le conduisait devant le commandant de la commission militaire de la gare. L'officier, après un bref interrogatoire, fit conduire le déserteur à la place.

PETITE CHRONIQUE

On a volé deux cent quatre-vingts kilos de lard sur un wagon en station place Latule.

A l'hôpital. — Trouvés malades, l'un à l'angle de la rue Duffour-Dubergier et du cours d'Alsace-Lorraine, l'autre place Bourgogne, le tailleur Hababa et le serrurier Ch. Boucherie, ont été transportés à l'hôpital Saint-André.

On a également admis dans le même établissement M. Franz Régnier, employé auxiliaire de l'octroi, trouvé malade, mardi après-midi, dans sa guérite, quai Salinières.

Examens de capacité sténographique

Les examens annuels interméthodiques pour l'obtention du certificat de capacité sténographique auront lieu sous les auspices de la Société de sténographie du Sud-Ouest, le dimanche 5 mai prochain, à neuf heures du matin, à l'école de filles de la rue Gouvion.

Les inscriptions seront reçues au moment des examens.

CHRONIQUE DU PALAIS

Le drame d'Arlac

La chambre des mises en accusation ordonne un supplément d'information

On n'a sans doute pas oublié que, dans la soirée du 7 avril 1917, au moment où les époux Cazères, aubergistes à Arlac, fermaient leur établissement, trois individus arrivèrent et demandèrent à boire. Ils refusèrent de les servir en raison de l'heure tardive : alors les inconnus pénétrèrent de force dans l'auberge et tentèrent de voler l'argent qui se trouvait dans le tiroir d'une table.

Aux cris des époux Cazères, quelques voisins accoururent et l'un d'eux fut tué d'un coup de revolver par les voleurs, qui se hâtèrent de prendre la fuite.

Quelques mois plus tard, on arrêta, ainsi que nous l'avons dit, le nommé Alexandre Gérard, soupçonné d'être l'un des trois auteurs du vol à main armée.

Le dossier concernant cette affaire a été transmis à la chambre des mises en accusation, qui a ordonné un supplément d'information. C'est M. le conseiller Chavoix qui a été désigné pour diriger cette instruction complémentaire.

COUR D'APPEL (4e CHAMBRE)

Présidence de M. LASSERRE, président

Jugements réformés

Dans son audience du 14 mars 1918, le tribunal correctionnel de Bordeaux avait condamné à six mois d'emprisonnement le zingueur Charles Knoepein, 61 ans, domicilié rue du Saujon, inculpé de recel de deux saumons de plomb provenant d'un vol.

Sur appel, la quatrième chambre de la cour a réformé ce jugement et prononcé l'**acquittement** de Charles Knoepein.

— La cour a accordé ensuite le bénéfice de la loi Bérenger à la femme Anna Chaigneau, née Bouts, domiciliée à Talence, que le tribunal correctionnel de Bordeaux a condamnée le 21 février à **quatre mois d'emprisonnement** sans sursis pour recel de conserves de bœuf volées au préjudice de la Croix-Rouge américaine.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

L'insolent cocher

Il y a quelques jours, une dame voulant prendre une voiture à la station du Chapeau-Rouge fut si mal accueillie par le cocher auquel elle s'adressait, qu'elle dut solliciter l'intervention d'un agent. Ce dernier fut à son tour grossièrement insulté par le cocher en question, qui ajouta des injures à l'adresse de M. le Maire et de M. le Préfet.

L'agent n'hésita pas à le mettre en état d'arrestation, et peu après, il constatait que cet insolent cocher — Pierre Renier, 46 ans, rue de Navarre — n'avait plus son permis de conduire : l'administration municipale s'étant vue dans l'obligation de le lui retirer.

Traduit en correctionnelle, Pierre Renier a été condamné à **huit jours d'emprisonnement.**

Outrages à un sergent

Rencontré rue Montbazon par une patrouille, l'électricien Auguste Queyrens, 25 as, domicilié rue Blanchard-Latour, fut interpellé par le chef, un sergent, qui demanda à voir son livret militaire. Au lieu de se soumettre à cette formalité qui ne devrait faire l'objet d'aucune discussion, Queyrens le prit de haut, et traita le sous-officier de « lâche ».

Il fut arrêté et renvoyé devant les juges correctionnels qui l'ont condamné à **huit jours d'emprisonnement.**

Les vols à l'étalage

Les deux femmes arrêtées lundi pour vol à l'étalage et dont l'une, Jeanne Garcia, s'est fait une spécialité de ce genre de vol, ont comparu mardi devant le tribunal correctionnel, qui les a condamnées : Jeanne Garcia, 21 ans, sans domicile fixe, à **quatre mois d'emprisonnement** et à **cinq ans d'interdiction de séjour**; Marie Laloye, 53 ans, rue de Pessac, à **deux mois d'emprisonnement.**

Théâtres et Concerts

Jeudi, au Français; Gala Mutilés
RIGOLETTO, avec **Redon, Augusta Garcia, H. Chardy, H. Ferran, Lapeyre, Georgette Nilson.**
LA MARSEILLAISE, par **H. Ferran.**
Le ballet des **Trois Couleurs**, avec **Mady PIEROZZI**

Vendredi, Dernière WERTHER
René LAPELLETRIE; Germaine BAILAC
BALLET EGYPTIEN, avec **Mady Pierozzi**

SAMEDI, gala de l'Opéra, HAMLET
Louis LESTELLY (rôle d'Hamlet)
A. Garcia, H. Ferran, R. Montazel, Fourès, Lapeyre, Fête du Printemps, M. Pierozzi
DIMANCHE, matinée Opéra, LE TROUVÈRE
Cazenave, L. Panys, H. Ferran, R. Montazel, ces quatre artistes de l'Opéra; **Redon, Fourès, Lambrette, Mme Viannet.**
DIMANCHE soirée, dernière FAUST
V. FER, R. LAPELLETRIE
Lapeyre, Redon (invocat.), **C. Sylvestre**, etc.
MARDI, bénéfice. BALLET
PAILLASSE, avec CAMPAGNOLA
Intermède avec les artistes aimés
LA NUIT DE WALPURGIS.

Dernières de LA REVUE APOLLO
JEUDI, début de GILL'O
L'Homme artificiel
Les Japonais, Jacques Vitry, Mario. — Lyris dans les fontaines lumineuses, que tout Bordeaux voudra voir et revoir.
LUNDI, CLOTURE SAISON HIVER
Dernière de la **REVUE.** Adieux des artistes
MARDI, la Dame de chez Maxim's, avec **Betty Daussmond.** Troupe nouvelle

JEUDI, matinée, gala BOUFFES
Charles FONTAINE, Germaine BAILAC,
Augusta Garcia, D. Bédué dans **CARMEN**
Ballet espagnol, avec **Mady Pierozzi**
SAMEDI et DIMANCHE, matinée, soirée
GILLETTE DE NARBONNE, COPPÉLIA
La plus belle troupe de France
MERCREDI, LES CLOCHES. — JEUDI, matinée, **LE BARBIER**, avec Mlle Mathieu Lutz. — **JEUDI**, soirée, **LES MOUSQUETAIRES.** — Clôture mardi 14 mai (adieux)
Le 17, **A TIRE D'AILES**, revue féerique d'été

VENDEZ vos BIJOUX à **LEGER**, qui vous les paiera très cher et vous achètera vos **RECONNAISSANCES 100 % et plus — Rue Huguerie, 8, Bordeaux**

Théâtre-Français

Mlle Bailac et M. Fontaine dans « Werther »

Mlle Bailac qui depuis longtemps n'avait paru sur nos scènes bordelaises, a chanté, mardi soir, au Théâtre-Français, le rôle de Charlotte de « Werther », qu'elle a déjà interprété devant nous avec un succès dont nous avons gardé le souvenir le plus agréable. Ce succès, Mlle Bailac l'a retrouvé en cette nouvelle audition. Elle est d'ailleurs une des plus émouvantes Charlotte qu'il nous ait été donné d'entendre, et certainement une de celles qui incarnent le plus intimement le personnage du roman de Gœthe. Sa voix est fort belle et conduite avec une sûreté de méthode d'une rare perfection. Et pour exprimer la lutte du devoir contre la passion, l'artiste a des nuances d'interprétation dont le contraste est profondément pathétique.

M. Fontaine joue le rôle de Werther avec chaleur; servi d'ailleurs par la belle sonorité de son organe dans les passages où la voix peut déployer toute sa puissance. On lui a redemandé l'air : « J'aurais sur ma poitrine », et la poésie d'Ossian.

Très beau succès pour les deux artistes dans toutes les scènes du troisième acte.

Mlle Sylvestre a de nouveau tenu fort gentiment le rôle de Sophie.

Bonne interprétation en général de l'œuvre de Massenet, suivie en fin de soirée du ballet de « Coppélia », de Delibes.

C. P.

GALA DES MUTILÉS

Jeudi, dans la salle du Théâtre-Français, rue Montesquieu, mise obligeamment à la disposition du comité par la direction, gala patriotique, organisé au profit de la Caisse de secours de l'Union fraternelle de la Gironde des mutilés, blessés, anciens combattants de la grande guerre :

« Rigoletto », opéra en 4 actes, musique de Verdi, avec le précieux et gracieux concours de : Redon, dans le rôle de Rigoletto, une de ses plus belles interprétations; l'exquise Augusta Garcia, de l'Opéra-Comique; la belle basse H. Ferran, Lapeyre, Mlle Georgette Nylson, Mme Lejeune, Mme Viannet, M. Lambrette et Flory formeront un bel ensemble.

Au premier acte, « Menuet des Périgourdines ». Le spectacle continuera par les « Trois Couleurs », dansé par Mlle Mady Pierozzi. « La Marseillaise » sera chantée par M. Henri Ferran. L'orchestre sera dirigé par M. Paul Bastide.

Une loge d'honneur sera réservée à M. le Préfet de la Gironde, M. le Général commandant en chef la 18e région, M. le Secrétaire général, M. le Maire de Bordeaux, M. le Général américain, MM. les Consuls des nations alliées.

Vu l'importance du spectacle, ouverture des portes à 7 h. 30, rideau à 8 h. 30 précises.

Entrées de faveur suspendues. La location ouvrira au hall du Théâtre-Français, jusqu'à jeudi sept heures du soir. Demandes de renseignements, s'adresser ou écrire au siège social, 52, cours Victor-Hugo, Bordeaux.

Trianon-Théâtre

Le succès du « **CHOPIN** » égale celui des meilleurs vaudevilles donnés au Trianon. Troupe incomparable, avec **R. Templay, Rousseau, Guise**, la belle **Renée Willems**, etc. — Jeudi, matinée extraordinaire. — Vendredi, grand gala : « **LA RABOUILLEUSE** » (création), avec **Demanne** et **Jane Lobis.** Débuts sensationnels de **M. Pierre Laurel.** — Vendredi 17 mai, le premier comique français, le célèbre **LEVESQUE-COCANTIN**, en chair et en os. — Ensuite, une revue merveilleuse, avec **MUSIDORA**, reine de beauté, pour la première fois à Bordeaux.

Scala-Théâtre

« C'est roulant ! » — Vendredi, grand gala. Trois scènes nouvelles : « Les Gas de Paname » et « Judex à la Scala », par Jean Sévrane et Andrée Alvar; « Chewing Gum », par Betty et Farnèze. On loue sans frais à la Scala.

Alhambra-Théâtre

C'est ce soir mercredi que vont commencer à se disputer les grands matches de Boxe et de lutte libre, et que Constant le Marin, le champion du monde de lutte apparaîtra sur la scène de l'Alhambra-Théâtre.

Le défi lancé par Constant le Marin a été relevé par bon nombre de lutteurs très connus des sportsmen bordelais parmi lesquels il nous suffit de citer le roi des vaillants, Cazeaux.

Location permanente à l'Alhambra, rue d'Alzon.

Alcazar

« **L'Auberge du Val-Suzon** ». — Samedi et dimanche, matinée et soirée, le drame célèbre avec toute la troupe.

Hôpital auxiliaire 214 (Gratry)

L'administration de l'hôpital organise pour la fête de l'Ascension, le jeudi 9 mai prochain, l'exécution de la célèbre « Messe pontificale » de Th. Dubois, avec le précieux concours de M. Louis Lestelly, le distingué baryton de l'Opéra; Mlles M. L..., V. D..., R. F..., Y. de S..., Mme Fulpin, Mlle Jacquinot, M. Laroche et le ténor Ruy de Labenne. Soli, chœurs et orchestre (90 exécutants) sous la direction de M. Maurice de Labenne, professeur au Conservatoire. On peut se procurer des cartes à l'hôpital, rue Saint-Sernin, 121, et dans les principaux magasins de la ville.

SPECTACLES

MERCREDI 1er MAI

APOLLO. — 8 h. 30 : « **Ohé ! la Belle** », avec Vitry et Yamamoto.

TRIANON. — 8 h. 30 : « **Le Chopin** », vaudeville.

SCALA. — 8 h. 30 : « **C'est Roulant !** »

ALHAMBRA. — 8 h. 30 : **Cinéma, Skating.**

CINÉMAS

Saint-Projet-Cinéma

Jeudi, matinée pour les familles avec l'attrayant programme composé de : « **LES BOBINES D'OR** », comédie, et « **LE TRAITEMENT DU HOQUET** », vaudeville, comme films principaux.

Le 7 mai, 1er épisode du magnifique et intéressant film « **LE SECRET DU SOUS-MARIN** ».

CINÉ-THEATRE GIRONDIN JEUDI matinée et soirée

Le Sorcier, Monte-Cristo (1re Epoque). Intermède.

Skating-Palace

Jeudi, matinée de famille et soirée avec orchestre.

LEHM achète très cher **BIJOUX** Diamants et Perles, et dégage gratis les reconnaissances du Mont-de-Piété, les achète 100 %, r. des Trois-Conils, 16.

TRIBUNE DU TRAVAIL

OUVRIERS TAILLEURS D'HABITS. — Le Syndicat invite les appièceurs, pompiers, giletières et culottières à assister à la réunion qui aura lieu le samedi 4 mai, Bourse du travail, 42, rue de Lalande, à 20 heures 30. Ordre du jour : Campagne contre la vie chère.

Service de gabarage

La Compagnie maritime Bordeaux-Océan informe MM. les Chargeurs ayant des marchandises à destination de Royan, qu'ils doivent se faire inscrire, pour les quantités à expédier, au bureau de la Compagnie, le vendredi, veille du départ du bateau.

Chronique Régionale

ROYAN

Grande école militaire d'éducation physique

CREATION

Par décision du 22 avril 1918, M. le Ministre de la guerre a ordonné la création à Royan d'une école militaire pour les 9e, 12e et 18e régions, c'est-à-dire pour les corps d'armée de Tours, Limoges et Bordeaux — de la Loire aux Pyrénées.

Cette école sera provisoirement installée dans le casino de Foncillon, récemment réquisitionné à cet effet; après la guerre, elle occupera la caserne Champlain. Son cadre fixe se compose de trente-six personnes : elle recevra deux cents stagiaires, qui se renouvelleront sans cesse. A sa tête, sera placé un commandant qui vient d'être désigné par le ministre de la guerre. Son médecin chef est un professeur distingué d'une Faculté de médecine.

Nous donnerons prochainement des détails complémentaires sur son organisation et sur son fonctionnement.

Tout le mérite en revient à M. Torchut, le sympathique maire de Royan, qui, par ses démarches actives et nombreuses, tant à Paris qu'à Bordeaux, a su triompher de concurrents habiles, riches et puissants.

MESNARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux) GARNITURES DE CHEMINÉE MANTEL PIECE ORNAMENTS

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 30 avril

Clotilde Fougerrouge, 36 ans, rue Courpon, 8.
Jean Becharlat, 55 ans, rue Baubadat, 12.
Jules Fourneau, 57 ans, rue Huguerie, 19.
Arnaud Vitrac, 57 ans, cours Saint-Jean, 200.
Veuve Faust, 61 ans, rue d'Arès, 201.
Raymond Goudineau, 64 ans, c. d'Aquitaine, 44.
Jean Delpech, 65 ans, rue Nansouty, 43.
André Lamothe, 70 ans, rue Deyries, 60.
Veuve Lecomte, 74 ans, r. du Palais-Gallien, 69.
Veuve Deraze, 75 ans, rue Lagrange, 73.
Jean Perpère, 79 ans, rue de Macau, 1.
Pierre Castaing, 79 ans, c. d'Aquitaine, 34.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Fauste, Bousquet et leur fils (au front), Fernand Jeaune (au front) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve FAUSTE,

leur mère, grand'mère, sœur, belle-sœur et tante, qui auront lieu le **jeudi 2 mai**, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la maison mortuaire à huit heures un quart, rue d'Arès, 201, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

CONVOI FUNÈBRE Mme L. Bénazet et sa fille, Mlle M. Bénazet, M. et Mme Dupedout prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Lucien BÉNAZET,

leur époux, père, frère et beau-frère, qui auront lieu le **jeudi 2 mai 1918**, en l'église Notre-Dame de Talence.

On se réunira à la maison mortuaire, 48, rue de Lorraine, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, service de Talence.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Lapeyrie, Mlle H. Lapeyrie, les familles Esquirol, A. Lansac, Debergé, Lapeyre et G. Lansac remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve LAPEYRIE, née LAPEYRE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Une messe sera dite à neuf heures, le jeudi 2 mai, dans l'église Saint-Nicolas.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. Eugène Gassion (au front), Mme Gassion et leurs enfants, ainsi que leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Charles GASSION,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite à neuf heures, le vendredi 3 mai, dans l'église Sainte-Croix, sera offerte pour le repos de son âme.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

REMERCIEMENTS M. Adrien Gautier, M. et Mme Teyssier-Gautier et leurs enfants, Mme Georges Capelle, M. et Mme Frédéric Grédy et leurs enfants (d'Alexandrie), M. F. Soulié, M. et Mme Abel Bord et leurs enfants, M. et Mme Georges Mocque, la famille David-Belloc, Mme Léopold Dupuy (d'Arès) remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Adrien GAUTIER,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

En raison des circonstances actuelles, les messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

Il ne sera pas envoyé de faire part.

REMERCIEMENTS M. Edouard Géry de Bacalan, M. Albert Géry de Bacalan, Mlle Jeanne Géry de Bacalan, Mlle Amélie Lasserre, les familles Félix Lasserre, Paul Lasserre, Tonza, Lagoardette, Gautier, Saubot, Lambrun, Morianne et Pédeprat remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Edouard GÉRY de BACALAN, née Louise LASSERRE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des témoignages de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 29 avril.

Blés, seigle, orge, avoine, maïs blanc, haricots, fèves, taxés; vesces noires, les 80 kilos 75 à 80 fr. (Cours officieux.)

Farines, repasses, sons, taxés.

Graines fourragères. — Trèfle, les 100 kilos, 250 à 290 fr.; luzerne (sainfoin du pays), 250 à 290 fr. (Cours officieux.)

Fourrages. — Foin, les 50 kilos, 14 fr. 50 à 16 fr. 50; sainfoin, 1re coupe, 16 fr. à 18 fr.; 2e et 3e coupes, 16 à 17 fr. 50; paille de blé, 9 à 10 fr.; d'avoine, 7 fr. à 7 fr. 50.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 1er mai.

Cuivre. — Comptant, 110 livres; trois mois, 110 livres.

Etain. — Comptant, 360 livres; trois mois, 360 livres.

Plomb. — Comptant, 29 liv. 10 sh.; livraison éloignée, 28 sh. 10 d.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 1er mai.

Essence de térébenthine. — Soutenue.

Résine. — Nominal.

POURQUOI VOUS ARRACHER LES CHEVEUX et protester parce qu'après toutes les crises que nous traversons **LA BAÏONNETTE** porte le prix de son numéro à **40 centimes**
Ne savez-vous pas que cette publication est LE PREMIER ILLUSTRÉ SATIRIQUE FRANÇAIS
Si vous l'ignorez, c'est que vous n'avez pas vu son numéro de cette semaine, où nos grands humoristes content
CHACUN LA SIENNE
en seize pages débordantes de fantaisie délicate et charmante, sous une délicieuse couverture de LEPAPE, et avec une tragiquement belle double page de PAUL IRIBE.
Le Numéro : 40 centimes
En vente dans les magasins et les dépôts de la Petite Gironde.

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS GUÉRISON certaine des TOUX REBELLES **POUDRE DELARBRE** 40 Ans de Succès. - La Boîte 4 francs. Toutes Pharmacies. E. VENDEL, 10, Rue du Regard, Paris. Envoi rapide c/tre rembt 4 fr. 40 (imp. compris).

HENDAYE - L'Hôtel ESKUALDUNA Tout premier ordre. Est ouvert.

ROSELILY du Docteur CHALK **Poudre de Riz LIQUIDE** Fait Disparaître Les **RIDES** avec la même facilité que la gomme efface un trait de crayon. Flacon pt 4 fr. et 6 fr. f°. Labor. DETCHEPARE, à Biarritz. VENTE dans toutes Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

La Grande Bataille

Le premier régiment américain cité à l'ordre du jour

Paris, 30 avril. — La citation suivante à l'ordre de l'armée a été lue dimanche par un général français devant le 104e régiment américain de l'État de Massachusetts, dont 117 officiers et soldats ont reçu la croix de guerre française :

« Durant les combats des 10, 12 et 13 avril, le 104e régiment du Massachusetts a montré la plus grande bravoure et un admirable esprit de sacrifice. Quoique soumis à des bombardements d'une extrême violence et attaqué par des forces allemandes importantes, il réussit néanmoins à arrêter une avance dangereuse, et à la pointe de la baïonnette reprit les tranchées démolies qu'il avait dû abandonner lors du premier assaut ennemi. »

Après la lecture de cette citation, le drapeau du régiment a été décoré.

Le Conseil général du Nord se tient à Paris

Paris, 30 avril. — Le Conseil général du Nord s'est réuni à Paris.

Le président a exprimé sa confiance dans la victoire, et l'Assemblée a uni « dans une même pensée de respect et d'espérance le général Foch, MM. Clemenceau, Lloyd George et le président Wilson, unis pour la civilisation contre la barbarie ».

Communiqué italien

Rome, 30 avril (officiel).

Sur le PLATEAU D'ASIAGO, une de nos patrouilles de « hardis » s'étant rencontré dans Stoccaredo avec un détachement ennemi supérieur en force l'a engagé dans une dure lutte et l'a mis en fuite après lui avoir infligé des pertes sensibles.

Des groupes anglais au sud-ouest de CANOVE et des groupes italiens dans la vallée de l'ORNIC ont capturé quelques prisonniers et un lance-bombes. Une patrouille ennemie a été repoussée par les postes avancés de MALGA (ouest d'Asiago).

Sur l'ensemble du front, duels habituels d'artillerie.

A LA CHAMBRE

Le monopole de l'alcool

Paris, 30 mai. — A cette séance de rentrée, il n'y a pas plus d'une soixantaine de députés. On reprend la discussion du projet relatif au monopole de l'alcool à l'article 2 relatif à l'exploitation du monopole par une administration dotée de la personnalité civile.

L'article est adopté.

D'après l'article 3, l'administration du monopole est confiée à un directeur et à un conseil d'administration. Le directeur, nommé par décret du ministre des finances, assure la gestion du monopole.

Cet article est complété par un amendement de **M. Théo Bretin**, accordant une allocation au directeur en fin d'exercice, lorsque le monopole, sans déficit budgétaire, aura livré moins d'alcool pour la consommation de bouche que pour les autres usages. L'article est adopté.

L'article 4 fixe la composition du conseil d'administration.

M. Barthe propose que deux de ses membres soient choisis parmi les membres du bureau d'une Association agricole.

M. le duc **de La Trémoïlle** veut adjoindre à la liste des membres du conseil un membre élu par les Associations agricoles des départements producteurs.

L'amendement du duc de La Trémoïlle, combattu par le gouvernement et la commission, n'est pas adopté.

L'amendement de M. Barthe est adopté : deux membres des Associations agricoles feront donc partie du conseil d'administration.

On adopte un amendement de **M. Barthe**, d'après lequel, en cas de désaccord entre le conseil d'administration et le directeur, ce dernier fera un rapport au ministre.

L'article 4 est adopté.

L'article 5, qui attribue au ministre des finances le choix du personnel du monopole, l'homologation des prix d'achats et des prix de vente est adopté, et la suite du débat est renvoyée à jeudi, à trois heures.

Aux Etats-Unis

Des pouvoirs illimités au président Wilson

Washington, 30 avril. — Par 63 voix contre 13, le Sénat a voté la loi qui accorde au président Wilson des pouvoirs illimités pour réorganiser complètement tous les ministères afin d'obtenir l'effort maximum dans la conduite de la guerre. La loi va passer maintenant devant la Chambre.

Le Directeur : **M. GOUNOUILHOU**
Le Gérant : **G. BOUCHON**
Imprimerie GOUNOUILHOU
Rue Guiraude, 11, Bordeaux

RÉFORMÉ de guerre, 35 ans, références de premier ordre, désire trouver place employé aux écritures ou place confiance dans maison particulière ou hôtel à Cambo, Bayonne, Biarritz, Pau. Ecrire BOUILLARD, à Cambo-les-Bains (Basses-Pyrénées).

PERMUTANT Auxiliaire La Rochelle dem. permutant Paris, 32e section ou auto de préf. Ec. chez Leygues, coiffeur, à La Pallice-Rochelle.

A VENDRE Jolie collection oiseaux naturalisés, 374, chem. Frédéric-Sévène, Talence.

CHERCHE un fonds maison de nouveautés, bonneterie, chemiserie, etc. dans région Bx. Ecrire M. FRANÇOIS, 30, r. Edison, Talence (Gironde).

HUILES et Savons. Représentants dem., fortes remises. A. Machy, Salon (B.-d.-R.)

Chauffeur chaudière, petite unité, demandé. Courcelles, 87, rue Sainte-Croix, 87, Bordeaux.

Sténo-dactylo sér. dem. p. mais. vins. Indiq. référ. et prétent. Ecrire DOIRE, Ag. Havas, Bdx.

Situation assurée en apprenant **STENO-DACTYLO ANGLAIS** 52 **INTER OFFICE** all. de Tourny (1er étage) 52

PAPETIER-ROGNEUR demandé, 44, rue des Menuts, 44, Bordx.

COMPOSITEURS-TABLEAUTIERS demandés Imprimerie DELMAS, Bordeaux.

MAISON. On achèterait ferme ou à rente. On louerait avec bail maison, importance moyenne, quartier St-Seurin, St-Ferdinand. Off. Cabanne, 36, all. Tourny.

SAVONS de 1res marques. Demander prix et conditions à Robert BART, à SALON (B.-d.-R.). Echant. 0f75 timbres. Représentants acceptés.

SAVON MÉNAGE No 1 Colis postal 10 kil. 20 fr. No 2 Colis postal 10 kil. 15 fr. Mandat avance. RACHOU, rue de l'Olivier, 112, MARSEILLE.

Manœuvres cimentiers demandés Entreprise E. THOMAS. Savonnerie brûlée, av. Jeanne-d'Arc, Bègles, en face le Pétrole.

PÉTROLE AVEC BONS PRÉFECTURE, A. Souilhac, 4, ch. Labarde, Bacalan.

DEUX PLOMBIERS autogènes demandés, très expérimentés au montage de chambres acides. Salaire, 2 fr. 25 par heure. Travail assuré. Ecr. Société anonyme « La Cornubia », Bx-Bde.

ALLO 9-61 ! Réparations machines à écrire toutes marques. Rapidité et AVEC GARANTIE. Téléph. 9-61. Inter-Office, 52, all. de Tourny.

Figues Lepe-Malaga qual. gar. caiss. 10 kil. à 16 fr. caisse fo gare Bx. Mm fo c. Winck, entrepôt rue Dueau, 28, Bordx.

Dentiers GARANTIS depuis 5 fr. la dent. 119, rue Ste-Catherine.

SAGE-FEMME de 1re cl., Mme Annonciade, reçoit pensionnaires r. Pasteur, 5, près bd Caudéran, Bx-Caudéran. Consult.

606 INSTITUT DE LA FACULTÉ DE PARIS, 59, Rue Huguerie, Bordeaux. Syphilis et ses accidents. Guérison contrôlée. Voies urinaires. Ecoulements, Goutte matinale. Rétrécissements, etc. T. l. jours, de 10 à 12 h. et 3 à 7 h. DIMANCHES, de 10 à 12 h. et par lettre. L'Institut n'a aucune Succursale (16e année)

SYPHILIS GUÉRISON DÉFINITIVE, SÉRIEUSE sans rechûte possible par les **COMPRIMÉS DE GIBERT** 606 absorbable sans piqûre. Technique nouvelle basée sur l'efficacité des petites doses fractionnées mais répétées tous les jours. Traitement facile et discret même en voyage. La Boîte de 40 Comprimés Huit francs. La Boîte de 50 Comprimés Dix francs (Envoi franco contre espèces ou mandat). Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne - MARSEILLE. Dépôt à Bordeaux : Phie ROUSSEL, 1, place Saint-Projet.

TITRES DE TOUS PAYS, cotés ou non : achat comptant, avances. ANDRÉ, 10, pl. Puy-Paulin, Bx.

TEINTURERIE, 3, r. Lescure. Usine LATASTE. Tél. 18.37. NOIR pour DEUIL TOUS LES JOURS

PORTRAITS D'ENFANTS FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx. Grands Portraits primes.

J'ACHÈTE BON PRIX tous meubles riches et simples. DECHÉRAT, c. d'Albret, 39, Bx.

MOTEURS marins toutes forces, nfs et occ. Hélices div. Pompes. Coques Médoc, 38, r. Poyenne, Bx.

ON DEMANDE conducteur-typographe, Imprimerie DELBREL, 20, rue Condillac, Bordx.

ON DEM. courtières p. représentat. facile, 15 à 30 fr. p. jour. S'ad. U.A.C., 49, r. St-Martin, Cognac

Bonnes domest. sont placées par Mme Perbal, 97, r. Pte-Dijeaux.

120f **VIN ROUGE NOUVEAU VINICOLE NOUVELLE** 27, rue Peyronnet 120f l'hect. l'hect.

J'ACHÈTE TOUT : papiers, métaux, meubles, antiquités, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx.

REPts sérieux demandés pour la vente du **BON PINARD, rouge et blanc** S'adresser J. Balcou, Narbonne.

PIANO occas. demandé. Ecrire Simon, 35, rue Tastet.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) Clinique WASSERMANN 23, rue Vital-Carles, Bx **ÉCOULEMENTS — Rétrécissements** Traitement en une séance

MALADIES INTIMES Traitements par sérums nouveaux. Tous les jours. **INSTITUT** 23, cs Intendance, Bordeaux

Femme dem. à faire ½ journ. p. ménag. Mansieus, 40, c. St-Louis.

On dem. bonnes ouvrières lingères b. payées, 12, r. des Glacières.

Contremaître sérieux, ouvriers menuisiers demandés, cours de Toulouse, 333, Bordeaux.

ON DEMANDE louer en vide 2 chambres et cuisine. Aviser Campagne, c. de Toulouse, 216.

A V. Bicyclet., mach. à coudre, presse à cop., 121, c. d'Albret.

18e ANNÉE **On peut gagner 500.000 fr.** Avec **DIX FRANCS** en achetant un **BON A LOTS PANAMA**, conformément à la loi spéciale du 12 mars 1900, payable DIX fr. en souscrivant et le solde par mensualités pendant deux ans. Dès le 1er versem., on devient seul propriétaire du titre comme s'il était payé comptant et l'on a droit à la totalité du lot gagné. *Tout titre Panama non gagnant est remboursé à 400 fr. p. voie de tirage.*
Les **LOTS PANAMA** offrent 273 tirages donnant les lots ci-dessous

139 Lots de	500.000 francs	278 Lots de	5.000 francs
139 —	250.000 —	1.390 —	2.000 —
278 —	100.000 —	14.300 —	1.000 —
278 —	10.000 —	82.200 —	400 —

Total : 151.125.000 fr. — TIRAGE LE 15 MAI 1918
On participe à tous les tirages jusqu'à ce que le numéro sorte, soit de 500.000 à 400 fr. ON NE PEUT DONC PAS PERDRE et l'on est certain de gagner.
Numéros de suite — Sécurité absolue — Liste gratuite après Tirage
Les demandes sont reçues jusqu'au 15 MAI 1918, midi.
Mandat-poste ou télégraphique de DIX francs à M. LOUBARESSE, Directeur du CRÉDIT FAMILIAL ALGÉRIEN, 10, rue d'Isly, ALGER.
Seul établissement de vente à crédit dont toutes les opérations sont autorisées par la loi spéciale du 12 mars 1900 et contrôlées.

A V. 22 barriques vieux vin Pauillac prêt p. bouteille. Teyssier, 56, r. Mouneyra, Bdx.

LISSEUSE très bonne ouvrière demande journ. ou ½ journ. dans maison bourgeoise. S'adr. Brout, 37, rue de la Fusterie, Bx.

ON DEMANDE ouvriers plâtriers; travail assuré longtemps. FRECHINA, rue Louis-Mie, 28, Bordeaux.

ON achèterait mobiliers complets ou meubles séparés, objets d'art, etc. — Ecrire, MAGOULES, 80, rue Joseph-Abria.

MÉTAYER ou domestique demandé pour propriété environs Bx. Tout. cultur. Sér. réf. Guillot, 11, r. de la Verrerie, Bx.

30 manœuvres robustes demandés. Salaire 1 fr. 50 l'heure. S'adresser en personne à la Société anonyme « La Cornubia », quai de Brazza, Bordx-Bastide.

TERRAIN TENNIS à louer, demandé Bx ou près commod. tram. Ecrire BAZERQUE, café National, cours d'Alsace, Bdx.

CHAUFFEUR-MÉCANICIEN demandé, asile Château Picon.

Jeune homme instruit, 30 ans, ayant expérience affaires, demande emploi dans service actif ou sédentaire nécessitant initiative. A dirigé maison de prés. et f. stage à l'enregistremt. Ec. Carpentier, 21, r. Rosa-Bonheur.

AUTO-camion Mors 2 tonnes en ordre marche à v. S'ad. Darribet, mécanic., Dax (Landes).

DAME seule 45 a. louerait chambres à personne certain âge avec pension; maison tranquille. Ecr. Cercoux, Ag. Havas, Bdx.

OUVRIÈRES demandées pour rincer les bouteilles, rue du Jardin-des-Plantes, 27, Bdx.

J'ACHÈTE tout : meubles, vestiaires, bijoux, bicycl., mach. à coudre, etc. Massez, 26, c. Clé.

Perdu le 20 col renard noir. Rap. 29, r. de Lamourous. Récomp.

Perdu pr ouvrier sa paye 158 fr. Rap. Royal-Ciné, r. Arès. Réc.

Perdu bracelet or, c. d'Albret. Rapp. 69, c. d'Albret. Récomp.

PERDU bracelet-montre, tour émail bleu, lundi 5 h. Rapp. rue de Strasbourg, 46. Récomp.

VIN GÉNÉREUX TRÈS RICHE EN QUINQUINA **BYRRH** SE CONSOMME EN FAMILLE COMME AU CAFÉ